LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME IV. LE COURRIER DE L'OUEST, JEUDI, 11 FEVRIER 1909. NUMERO 19

NOUVELLES REGIONALES

PLAIN CREEK (Alta)

Depuis plusieurs jours nous avons ici une magnifique température, le thermomètre n'a pas descendu une seule fois au-dessous de zéro.

Nous avons un peu de neige mais l'herbe a poussé tellement longue l'été passé que tous les animaux qui hivernent dehors sont en parfaite santé.

Notre région s'est beaucoup améliorée depuis l'an dernier. avons un moulin à scie et un nouveau magasin.

Le bureau de poste nous manque encore, mais nous ne pouvons tarder à l'avoir.

Nous sommes environ un cent qui viendront chercher nos lettres ici. Il y a déjà longtemps que nous avons fait une demande pour cela et nous n'avons pas encore obtenu satisfaction, ce devrait être pourtant l'intérêt du pays que de favoriser la colonisation partout.

Un inconnu a tué à coups de fusil une jument appartenant à un de nos fermiers. L'auteur de cet acte barbare n'est pas encore arrêté. Espérons pour le bon renom du pays que cela ne tardera pas et qu'une condamnation sévère sera un exemple salutaire.

ST-EMILE DE LEGAL

Mariages. — Le 2 février dernier a eu lieu le mariage de Mlle Antoinette Lamoureux avec M. Henry Denault. M. M. Bordeleau servit de père à sa belle-fille et M. Jos. Paranteau à son neveu.

Le soir il y eut veillée de famille chez M. Paranteau et l'on s'amusa ferme jusqu'au petit jour.

Dimanche, 7 février, ont été publiés les bans de mariage de Mlle Annie Labbé avec M. John Luty.

Le mariage doit avoir lieu le 16 courant.

Mariage à l'horizon! Un jeune en vue de St-Emile avec une jeune du voisinage. Bravo!

M. D. Bougie, beau-fère de notre curé ,a acheté dernièrement de M. L. Massé, un engin à gazoline, actionnant une scie ronde et une moulange.

Le tout est installé sur un sleigh que l'on mène partout chez les fermiers pour moudre le grain et scier le bois de chauffage.

C'est une grande commodité, et une excellente amélioration pour la paroisse, aussi la besogne ne manque-t-elle pas.

Dimanche, M. le Curé a donné le compte-rendu de sa visite de paroisse. Il y aurait dans la paroisse actuellement 650 âmes, dont 425 communiants et 225 enfants n'ayant pas encore fait leur 1ère communion. Le tout serait reparti dans 160 familles canadiennes-françaises, 5 ou 6 familles françaises et 2 ou 3 belges. Votre correspondant ne croit pas être dans l'erreur en ajoutant que c'est la paroisse du Diocèse de St-Albert qui est la plus nombreuse et la seule exclusivement canadienne-française de tout l'Ouest.

Que ceux donc qui ont l'intention de s'établir dans un centre exclusivement français viennent visiter St-Emile où ils pourront encore actuellement se procurer une terre améliorée à de bonnes conditions et par là remplir les quelques vides faits par les changements ou décès.

MORINVILLE

Mardi, mercredi et jeudi de la semaine dernière ont eu lieu à Morinville des cours pratiques sur l'élevage et l'entretien des animaux de fermes.

A cette occasion, nos gens avaient amené au village les plus beaux spécimens de leur troupeau.

Parmi les chevaux il y avait de superbes percherons, clydes et hackneys, les vaches étaient choisies parmi les meilleures races.

Les conférences très suivies et très instructives ont eu lieu sous une vaste tente installée près de l'hôtel Alberta. Durant ces trois jours il est venu un grand nombre de fermiers de la paroisse et des paroisses environnantes, pour profiter des précieux enseignements du conférencier.

Il fait plaisir de voir combien nos gens deviennent progressifs en tout ce qui concerne l'élevage et la culture.

A l'occasion de ces conférences, la société d'agriculture du comté a eu une assemblée lundi dernier chez le secrétaire M. O. St-Germain.

De nombreux sociétaires étaient présents.

Un banquet a été organisé pour le 9 février.

RIVIERE QUI BARRE

Dimanche, 23 janvier, M. et Mme Henri Brault conviaient à un superbe dîner un grand nombre de leurs parents et amis.

M. et Mme Brault firent les honneurs de leur maison avec une grande amabilité. Il y eut chants et danse. A minuit on servit un réveillon auquel tous les invités firent grand honneur.

Tout le monde se retira ensuite enchanté de l'aimable fête.

Etaient présents: M. et Mme Félix Laroque, M. et Mme Edouard Chevigny, M. et Mme M. Larocque, M. et Mme P. E. Constantin, M. et Mme J. Van Well, M. et Mme Edouard Comeau et leurs filles, Mlles Delphine et Celise, MM. O. Comeau, L. Breault, Léon Breault, D. Paquette, A. Constantin, N. Breault, A. Breault, O Guimond, F. Paquette, E. Paquette, A. Constantin, L. Comeau, N. reault, J. O. M. Legault, Mlles L. Breault, Edna Breault, E. Comeau, A. reault, C. Constantin, C. Breault, Mme Breault.

M. et Mme Y. McMon font part à leurs amis de la naissance d'un fils. L'enfant a reçu au baptême les noms de Joseph, Guillaume, Alfred. Parrain et Marraine. M. D. Granger et Mme D. Poirier.

Les Canadiens-français de Rivière-qui-Barre ne veulent pas rester en arrière de leurs compatriotes des autres centres; ils ont résolu de fonder un cercle St-Jean Baptiste. Comme l'a si bien dit le distingué curé de Vonda, c'est au moyen de cercles St-Jean Baptiste que nos compatriotes de l'Alberta arriveront à se mieux connaître et à s'aimer.

Canadiens-français de la Rivière-qui-Barre, préparons-nous à nous unir en un cercle pour fortifier parmi nous cet esprit d'entente et de concorde qui doit régner entre tous les habitants d'un centre canadien-français.

Je reviendrai sur ce sujet dans ma prochaine correspondance.

Samedi, le 22 du mois dernier, à une assemblée du conseil, M. Paul Esdros Constantin a été nommé secrétaire trésorier.

Le nouveau titulaire est un de nos bons Canadiens-français de l'endroit qui jouissent de l'estime générale.

Honneur aux nôtres!

Lettre de l'Abbé Bérubé

Vonda, 7 fév. 1909.

Les Canadiens-Français de l'Ouest doivent s'unir et s'organiser

Dans notre dernier entretien, nous avons énoncé la nécessité de l'entente, de l'union et de l'organisation parmi les catholiques de ces deux provinces-ci, particulièrement parmi les catholiques de langue française. A l'appui de cette vérité, nous avons fait une petite incursion à travers l'histoire contemporaine de l'Allemagne et de la France. L'histoire des autres nations ne démontre pas moins les avantages incalculables de l'union.

L'histoire de l'Irlande serait particulièrement édifiante. Les divisions, la jalousie, la trahison ont fait le malheur de ce peuple si bien doué sous plus d'un rapport. Au contraire, depuis que les Irlandais, enterrant leurs querelles, ont commencé à s'unir, à s'organiser dans un parti national, ils reprennent vigueur et s'acheminent lentement peut-être, mais sûrement vers l'autonomie de leur malheureuse patrie, le "Home Rule."

Mais arrivons à notre propre pays. En 1760, les 60,000 français restés au Canada après le départ de la plupart des nobles et bourgeois eurent à faire face à une situation bien difficile. Les nouveaux maîtres, venus d'Angleterre voulurent, malgré les stipulations formelles du traité de Paris, garantissant aux habitants leur religion, leur langue et leurs biens, voulurent, dis-je, les traiter en race conquise. L'objectif était d'en faire de bons anglais protestants. Nos pères, dans cette extrémité serrèrent leurs rangs autour des curés qui leur restaient fidèles. L'organisation principale, la seule qui restait debout, fut trouvée suffisante. Le curé devint juge, notaire, maître d'école, etc. Cette union étroite des laïques et de leur clergé sauva la situation. Les tentatives de leurs ennemis, avortèrent misérablement. La révolution américaine aidant, nos pères purent conserver ce qui leur était plus cher que la vie, leur foi, leurs institutions et leur langue.

Plus tard, le danger momentanément écarté, on commença à se relacher. La division s'introduit dans les rangs des canadiens-français. Un certain nombre, alléchés par l'appât des honneurs et des richesses, s'inféodèrent plus ou moins avec l'oligarchie anglaise qui nous tyrannisait. Les autres luttèrent longtemps pour l'obtention des libertés dont nous jouissons en paix aujourd'hui. Mais, faute d'entente et d'organisation suffisante, les succès furent lents. Un moment même en 1840, on crut tout perdu quand l'union des deux Canada fut imposée avec l'intention évidente de noyer la phalange française dans la majorité anglaise qui ne pourrait manquer de devenir écrasante.

Grâce à Dieu! ces projets néfastes furent encore déjoués. Le rang des patriotes dont on peut questionner la sagesse, mais dont il est impossible de ne point admirer le patriotisme, joint à l'union qui se referma parmi les canadiens produisit les meilleurs effets. Bientôt l'immortel Duvernay, lisant ce qui sommeillait au fond de tous les coeurs, hissa le drapeau national de la St-Jean Baptiste, sur lequel était inscrits en lettres d'or ces mots: Notre religion, nos institutions, notre langue et nos lois. Ce fut le réveil de l'âme nationale. Autour de ce drapeau se groupèrent tous les vrais patriotes. La société St-Jean Baptiste compta bientôt tous les Canadiens-français des grandes et petites villes. Chaque année, la fête du 24 juin, chaumée avec un éclat toujours grandissant, ramène à la surface les questions d'ordre national. L'épopée de nos origines et de notre conservation miraculeuse sur ce sol d'Amérique, redite par des prêtres et des orateurs aux accents chauds et convainquants,produit toujours le plus grand effet sur nos compatriotes. On se rassemble, on se compte, on se communique ses rêves d'avenir et on se sépare toujours fiers de nos origines françaises et catholiques, toujours plus confiants dans l'avenir. Qui dira ce que la société de St-Jean Baptiste a produit, parmi nos gens? Elle a attesté la vitalité de la race canadienne-française, elle a forcé nos émules et nos adversaires à compter avec des hommes décidés qui ne craignent pas de s'affirmer, non seulement dans Québec, mais dans la grande province anglaise d'Ontario, et au sein du peuple américain, comme catholique et français.

Mais combien ces résultats seraient autrement grands si l'organisation était plus complète. Supposez, en effet, que, au lieu de se réunir une fois par année dans les grandes villes, la société St-Jean Baptiste compte dans la province de Québec, dans Ontario et les provinces de l'Ouest, autant de centres ou cercles qu'il y a de paroisses, de missions, de hameaux, comptant quelques unités canadiennes françaises; supposez que ces cercles soient syndiqués sous un comité central dans chaque compté; supposez que tous ces cercles reçoivent leur mot d'ordre d'un comité diocésain; supposez qu'au-dessus de tout cela il existe un comité national actif et perpétuel, que ce comité tienne sans cesse en éveil les unités nationales, fournisse à chacune une matière de travail, féconde et bien choisie, que de temps en temps il convoque un congrès national où les délégués de tous les cercles, au moins de chaque diocèse, de toutes les provinces, se réunissent pour échanger leurs vues sur les multiples questions qui nous intéressent, Supposez que toutes ces organes soient tenus en communication constante par des journaux bien faits, animés du véritable esprit national; supposez que l'article 1er du programme, la devise intangible s'imposant à tous, soit de mettre au-dessus de tout, particulièrement au-dessus des attaches des partis politiques, toutes les questions intéressant notre existence catholique et nationale, ne voit-on pas combien les résultats seraient merveilleux? Cette organisation ferait de notre peuple un peuple unique. Aucune puissance au monde ne pourrait nous imposer un joug répugnant à notre dignité nationale. Oh! le beau rêve! Rêve, cependant qu'il serait relativement facile de rendre une réalité. Pour vous en convaincre, voyez ce qui se passe dans les provinces maritimes, chez le petit peuple Acadien et chez les Franco-Américains des Etats-Unis. Les uns et les autres secoués et dirigés par leur société nationale font des oeuvres. Combien plus nombreuses et plus fécondes ne seraient-elles pas si leur organisation était plus générale, plus vivace et plus constante!

Dans notre prochain entretien, nous arriverons enfin à considérer notre condition particulière dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, ici comme ailleurs, nous constaterons que l'union fait la force et que plus nous sommes disséminés parmi des races étrangères, plus nous devrions serrer nos rangs, n'avoir qu'un but et n'employer que des moyens similaires.

A. P. BERUBE, P.P.

Chemins de Fer pour l'Alberta

Parmi les diverses compagnies de chemins de fer qui ont introduit devant la Chambre des demandes d'incorporation, il en est une, "l'Alberta Central Ry Co." qui retient particulièrement l'attention, parce qu'elle se présente sous les noms de William Mackenzie, Donald Mann, Z. A. Lash. En d'autres termes, c'est une compagnie subsidiaire du C. N. R. Et l'on sait qu'elle doit être d'une grande importance pour le district d'Edmonton.

La nouvelle compagnie sera lancée au capital de $5,000,000 en parts de $500 chacune et requête sera fait,au Parlement pour obtenir la permission de pouvoir construire et exploiter différentes lignes de grande importance. La compagnie demandera le pouvoir d'émettre des débentures et autres garanties jusqu'à concurence de $25,000 par mille des nouvelles voies.

Voici quelles sont les lignes projetées:

1o. D'un point de Vermillon, une ligne allant dans la direction du nord vers Whitford Lake, puis à l'ouest vers Bruderheim, où une jonction avec une autre ligne du C. N. R. seraient probable.

2o. D'un point sur l'embranchement de Edmonton-Morinville, une ligne allant au nord-est, et se tenant au nord de la Saskatchewan jusqu'à la frontière d'Alberta et de la Saskatchewan.

4o. Une ligne partant d'un point près d'Edmonton et allant, suivant une direction générale nord-ouest, jusqu'à un point sur la Rivière à la Paix.

4o. D'un point près de Strathcona, une ligne allant jusqu'au confluant des rivières Little Bow et Belly, par Calgary, et se dirigeant ensuite vers Lethbridge avec un embranchement allant de Bittern Lake à Végreville.

Des demandes ont été également déposées devant la Chambre lundi dernier pour d'autres lignes de voies ferrées.

L'hon. Rutherford a présenté une demande d'incorporation de "l'Alberta Great Waterways Ry Co." Cette compagnie prévoit la construction d'une ligne allant d'Edmonton au Fort McMurray, sur la rivière Athabasca.

M. F. Bredin, M.P.P. a présenté une pétition demandant une extension de temps pour remplir les engagements de "l'Alberta Northwestern Ry."

Cette compagnie, incorporée en 1906, doit établir une voie ferrée intéressant la région de la Rivière à la Paix.

Le Chemin de Fer de la Baie d'Hudson

Ottawa. — Le produit de la vente des terres dans l'Ouest, en vertu de la loi votée à la dernière session permettant à chaque acquéreur de homestead d'acheter, à raison de $3 l'acre, un nouveau lopin de 160 acres de terre du gouvernement ,obtenant ainsi une ferme de 320 acres, se monte maintenant à plus de six millions de dollars. 2,079,139 acres ayant été achetées durant le dernier trimestre de 1908.

Quand la loi fut votée il fut tacitement convenu par le gouvernement que ce fonds serait appliqué à la construction du chemin de fer projeté de la Baie d'Hudson, pour lequel on fait actuellement les travaux d'arpentage. Bien que cette entente n'ait pas été officiellement incorporée dans la loi, il est entendu que, lorsque le rapport des arpenteurs aura été reçu et que le gouvernement sera en position de préparer le projet de loi décrétant la construction du chemin de fer, des mesures seront prises pour l'application du fonds de la manière indiquée. Le coût du chemin de fer est estimé à quinze millions. On voit donc que plus d'un tiers du coût de l'entreprise a déjà été prélevé par la vente de terres en vertu de la loi des terres de l'ouest.

Des rapports du progrès des arpentages ont été reçus de temps à autre des partis d'arpenteurs qui s'occupent de ce travail, mais on ne croit pas qu'un rapport complet et autorisé, sur la route la plus praticable ou le coût des travaux, puisse être prêt avant le printemps, et il est peu probable que le gouvernement soit en état de déposer avant la prochaine session le projet de loi relatif à la construction du chemin de fer.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

AU PARLEMENT PROVINCIAL

La Conférence de Calgary

Du fait de la conférence du grain à Calgary il n'y a pas eu de séance au parlement provincial depuis mardi de la semaine dernière jusqu'à lundi de cette semaine.

Le temps de nos ministres et députés n'en a pas moins été bien employé, ceux-ci s'étant rendus en grand nombre à la convention de Calgary.

Nous renvoyons nos lecteurs à l'article que nous publions en page politique, sur cette importante conférence.

Délégation auprès de la Chambre

MM. E. Portrai, de St-Paul des Métis; J. Green, du Lac St-Vincent et J. Hielbeck, de Brosseau, envoyés en délégation par la convention qui s'est tenue récemment à St-Paul des Métis, ont été présentés lundi dernier à l'hon. Premier-Ministre par le député de Victoria, M. F. A. Walker. Le but de cette délégation, nos lecteurs s'en souviennent, était d'insister auprès des pouvoirs publics sur la nécessité de construire immédiatement des voies ferrées dans la région située au Nord de la Saskatchewan et à l'est d'Edmonton.

L'hon. M. Rutherford a prêté grande attention aux raisons alléguées par les délégués, et il a assuré qu'il leur donnerait une réponse dans deux semaines environ, c'est-à-dire quand la question de la politique provinciale viendra devant la Chambre.

L'établissement de voies ferrées dans cette région ayant une importance capitale, nous ne doutons pas un instant que nos amis de la région nord-est voient leur demande agréée.

AU PARLEMENT FEDERAL

Le ministère du Travail

Le Premier-ministre a eu l'occasion de déclarer à M. Paquet que c'est l'intention du gouvernement de présenter durant cette session, une législation dans le but de constituer le Ministère du Travail comme branche séparée et distincte de l'administration.

Des soumissions publiques

M. Reid, député de Grenville a déposé la motion suivante, au sujet des soumissions publiques: "Que cette Chambre est d'avis que les soumissions reçues dans tout département du gouvernement devraient être mises immédiatement en lieu sûr et scellées de manière à empêcher toute possibilité ou soupçon d'altération; qu'elles devraient être ouvertes au public au xtemps et lieu mentionnés dans l'annonce en présence d'au moins trois fonctionnaires principaux du département, et que les soumissionnaires ou leurs agents dûment autorisés devraient pouvoir être présents aux temps et lieu susdits et voir ouvrir, s'ils le désirent, les dites soumissions."

M. Reid défendit ensuite sa motion. L'hon. M. Pugsley lui répondit; il reconnut le bien fondé du principe de protection, mais il est d'opinion que le règlement adopté par un ordre en conseil daté du 18 janvier 1909 et qu'il a déposé en Chambre renferme tout ce qui est nécessaire à ce principe.

Ce règlement, de l'avis de M. Pugsley, rend inutile la motion de M. Reid.

Le débat ne pouvait s'en tenir là.

M. F. D. Monk se leva aussitôt pour appuyer la motion Reid; mais il joua de malheur car toutes ses allégations tendancieuses furent victorieusement réfutées par M. Hugh Guthrie. Mis en rage par cet échec les conservateurs embourbèrent alors complètement la discussion dans la politique en faisant surgir de prétendus scandales, notamment l'affaire Mayes-McAvity, qui fut une de leurs armes favorites dans le Nouveau-Brunswick.

Mais chacune des assertions du Dr Sproule, porte-parole pour l'occasion, fut suivi d'une dénégation absolue de l'hon. M. Pugsley ,au milieu du tumulte et des applaudissements alternatifs des deux côtés de la Chambre.

Les lettres enregistrées

L'hon. M. Lemieux, a présenté un bill intéressant au sujet des lettres enregistrées.

Au récent Congrès de Rome, il a été proposé que les lettres enregistrées "internationales", c'est-à-dire adressées d'un pays à un autre, qui sont perdues après être parvenues dans le pays où elles sont adressées, soient susceptibles d'indemnité en faveur de celui qui les envoie, jusqu'à concurrence de 50 francs. Le Canada ayant adhéré à cette proposition, le présent bill a pour objet de la légaliser.

Il a paru raisonnable au gouvernement que les lettres enregistrées "domestiques" jouissent d'un privilège analogue: le bill le stipule également mais il porte la concurrence au chiffre qu'on a fixé en Angleterre, 5 livres ou $25.

Le fameux télégramme

M. Borden, qui décidément tient à se laver des accusations qui pèsent sur lui, a protesté contre un article du "Globe" qui lui reproche d'avoir laissé passer plus de deux mois avant de signaler l'erreur qu'on avait commise, au "Victoria Colonist" en falsifiant un de ses télégrammes, de la façon que l'on sait.

M. Borden a déclaré pour sa défense qu'il ne s'était aperçu de cette falsification que.... récemment!...

L'augmentation des salaires des employés civils

La discussion sur une résolution du gouvernement, concernant l'augmentation de salaires des employés civils a de nouveau été l'occasion de récriminations du parti conservateur.

M. Foster s'est lancé à ce sujet dans une longue diatribe contre Sir Wilfrid.

En appuyant cette résolution, l'hon. M. Fisher remarqua que depuis l'échelle originaire des salaires en 1857 les changements ont été légers, tandis qu'au contraire le coût de la vie a augmenté dans de grandes proportions.

M. Borden voudrait l'application de cette mesure au service extérieur, comme au service intérieur.

Sir Wilfrid répondit que cette résolution n'a pour but que de continuer la réforme commencée l'an passé. Le gouvernement procède par stages. Il a pris, d'abord le service intérieur: il y a opéré des réformes assez radicales; il y ajoute cette année l'augmentation des salaires, afin de compléter son oeuvre de ce côté. Aucun gouvernement ne saurait tout entreprendre à la fois: il faut agir graduellement.

Quand le gouvernement aura complété la réforme du service intérieur, il se réserve de travailler à la réforme du service extérieur et à tout ce qui s'y rapporte.

De nombreux orateurs prolongèrent ensuite le débat; finalement l'examen en comité est renvoyé à une séance ultérieure.

AU SENAT

Réorganisation du Sénat

L'hon. M. Scott a donné avis d'une motion concernant la réorganisation du Sénat. Il spécifie

Suite à la page 6

ANNONCES CLASSIFIEES

. . AVOCATS . .

LUCIEN DUBUC M.A.
AVOCAT et NOTAIRE

Avocat de la Banque D'Hochelaga

BUREAU : Norwood Block
EDMONTON

P. O. Box 1875, Tel. 1381

ARGENT A PRETER

GARIEPY & LANDRY
AVOCATS, NOTAIRES, ETC.
Solliciteurs pour la
TRADERS BANK OF CANADA.
BUREAUX : 155 Ave Jasper, Est.
Wilfrid Gariépy, Hector L. Landry.

E. B. EDWARDS, K.C.
OUID MADORE, B. A., B. C. L.
EDWARDS & MADORE
AVOCATS et NOTAIRES.
Membres du Barreau des provinces de Québec, Ontario, Alberta et Saskatchewan.
{Edmonton : Edifice Norwood, Morinville : Edifice Gouln.}
Téléphone : 555,
Adr. Télégr. : " Edwards-Edmonton.

R. T. BISHOP C. A. GRANT
Bishop, Grant & Delavault
E. E. DELAVAULT
AVOCATS & NOTAIRES
Bureaux : 152 Jasper Est Téléphone 1912 vis-a-vis Gariépy & Lessard
ARGENT A PRETER

D. L. McPhee J. Galbraith
McPHEE & GALBRAITH
Avocats et Notaires
Spécialité, Propriété immobilière et loi commerciale.
93 Ave. Jasper Est Tel. 1210 en haut de la Northern Bank EDMONTON

OMER ST-GERMAIN
AVOCAT ET NOTAIRE
MORINVILLE, ALTA.
Boite B. P. 20, Telephone 5

H. W. Blaylock B.C.L. P. J. Bergeron. B.C.L
BLAYLOCK & BERGERON
AVOCATS ET NOTAIRES
Calgary, - - - - - - - - - - - Alberta.

. . MEDECINS . .

Dr R. B. WELLS
Elève des Hopitaux de Londres, New York et Chicago
Spécialité pour les maladies des yeux des oreilles, du nez et de la gorge.
Bureau : Edifice Norwood
Heures de consultations : 10 a.m. à 1 p.m. 2 p.m. à 5 p.m. 7 p.m. à 8 p.m.
Examen des yeux pour choix de lunettes.

W. N. Condell, M.D.C.M.
Diplomé de Londres et Edinbourg
Specialiste pour l'Oeil, l'Oreille, le Nez et la Gorge
Bureau : 537 Cinquième Rue au sud de Jasper
Heures : 10 à 5 hrs et 7 à 8 hrs.
TEL. 1876

Dr. Lena G. Head-Patrick
M. D., C. M.
Médecin et Chirurgien
Spécialité dans les maladies des femmes, et accouchements
Office : Chambre 6, Edifice Wize
534 Ave. Jasper Ouest Tel. 1732

Dr. A. C. de L. HARWOOD
DENTISTE
Bureau : Bloc Credit Foncier coin 3ième et Jasper
Res. : 734 5ième rue
Téléphone, Bureau, 498 On parle français

MADAME MEADOWS
Specialiste pour la vue
131 Avenue Jasper Ouest Chambre 4. 2e etage
EDMONTON
Heures d'office : 9 à 6 hrs ; Samedi soir de 7 à 9 hrs.

The Edmonton Nursing Home
Situation splendide, avec point de vue superbe. Tout confort. Ouvert pour tout travail à l'époque de la maternité. Conditions en s'adressant à la SURINTENDANTE
57 rue Stewart, EDMONTON

Comptables et Courtiers

HALL & CO.
Encanteurs et Marchands à Commission
56 ave. McDougall sud
Si vous avez quelque chose à vendre Téléphonez à 1446

ALLEZ A
NORWOOD BAKERY
Boulangerie modèle
114 Boulevard Norwood
Pour les meilleurs pain, patisseries et gâteaux
BROWN & PITCH, - - Props.

LES CONTRACTEURS
Font nos prix pour nos matériaux de construction
Ciment, plâtre, portes, chassis, papier, etc.
Gorman, Clancey & Grindley
Edmonton : : Calgary : : Nelson

ARCHITECTES

E. C. Hopkins M.I.C.A, Q.A.A, R.A.A
Architecte
Autrefois de Montreal et Quebec
Eglises, Autels, Couvents et Ecoles
Edmund Wright associé
Autrefois assistant architecte du diocèse de Leeds, Angleterre
Office : 132 Avenue Jasper, EDMONTON

A. M. CALDERON
Architecte
Fellow de l'Institut d'Architecture du Canada Membre de l'Association d'Architectes d'Alberta
342 Ave. Jasper Est Edmonton
Expérience en Angleterre, aux Etats-Unis et dans Ontario

Roland W. Lines, M.S.A.,F.S.I.
Architecte Licencié pour Alberta
Edifice de la Banque Molson
57 Ave. Jasper Ouest Edmonton

J. E. WIZE R.A.A., F.A.I.C.
Architecte
Chambre 13, Edifice Wize
534 Ave. Jasper Ouest Edmonton

R. PERCY BARNES
Architecte lic. Prov. d'Alberta
C. LIONEL GIBBS, Associé
Architecte lic. pour Alberta
141, Ave Jasper, Edmonton Tel. 1361

. INGENIEURS .

J. L. COTE, D.L.S., C.E. F. B. SMITH, B.Sc. C.&M.E.
COTE & SMITH
Arpenteurs de terrains, emplacement de villes, limites à bois et mines. Estimations fournies sur le rendement et la qualité du charbon
Tiroir 1807 Office : Cristall Blk.
Phones 1560 & 1279 EDMONTON, ALTA.

KIMPE & HEATHCOTT,
ARPENTEURS & INGENIEURS CIVILS
113 Ave Jasper
Tel. 127
Boite B. P. 1437
Edifice — CRÉDIT-FONCIER

. PHARMACIES .

PHARMACIE LAVAL

130, Ave JASPER
EDMONTON
T. E. GAGNER
PHARMACIEN

Quand vous êtes indisposés de toutes façons, que vous avez des lassitudes, un mauvais goût dans la bouche, mal à la tête, des points de dos ou de côtés, ou des points dans la région du cœur, faites usage du
ISRAEL BALM
Le pure remède de plante vendu chez
A. L. DERRICK
232 Namayo Ave., Edmonton

. . SPORT . .

The Edmonton Sporting Goods Depot
Simpson & Von Haast
Armes, munitions, et articles de sport. Fusils réparés. Les commandes venant de la campagne reçoivent une attention spéciale.
233 ave. Jasper est : : : Edmonton

. . MODES . .

Grande réduction sur tous nos chapeaux et bonnets pour enfants. Toujours en magasin les chapeaux les plus modernes ainsi que les dernières nouveautés en fait de modes.
The Toronto Millinery Store
Mme. C. FERRIER
143 Jasper, porte suivante des magasins H. B.

THE FASHION, 277 ave. Jasper est
annonce une petite surprise
Les chapeaux les plus élégants, les matinées les plus coquettes, les corsets P.C. les plus hygiéniques, les jupes les plus distinguées, tout cela se vend avec un grand rabais. Les dames et les demoiselles sont cordialement invitées de profiter de cet énorme sacrifice.

H. A. CLEGG,
ENCADREUR ET BOURREUR
617, deuxième rue—voisin du patinoir
EDMONTON

The Ornamental Iron Works
J. T. VALPY, Prop.
Forgerons expérimentés, fondeurs de toutes espèces de pièces pour galeries, voitures, instruments, etc.
243 Ave. Queen's Edmonton

PROFESSEURS

MISS MINA CARRUTHERS
PROFESSEUR DE PEINTURE
Conditions faciles
Studio ouvert le mercredi de 2 à 5 p.m.
Peintures à vendre
Coin 8ième rue et Ave. Jasper

MME. WALKER donne des leçons sur le découpage des robes et articles de lingerie. Les dames recevront des leçons chez elles si elles le désirent. Le mercredi soir cours de découpage et enseignements dans la couture, modes, etc. 1119 Ave. Jasper Ouest

. BIJOUTIERS .

YEUX EXAMINES

Si vous avez quelques ennuis avec vos yeux : difficulté à lire, à discerner des couleurs, etc., cela signifie que vos yeux doivent être examinés par nous.
Souvenez-vous que nous ne faisons pas payer pour examiner vos yeux et que toutes nos lunettes sont vendues à prix modérés.

H. B. KLINE
Horloger et Bijoutier
43 AVENUE JASPER, EDMONTON.

A. C. LAPIERRE
Bijoutier et Horloger
VEGREVILLE - ALTA
Réparations de montres, etc exécutées avec soin et promptement : ; : :
Assortiment complet de Bijouterie, Montres, Horloges, &c

. . BUANDERIES . .

The Home Laundry
Tout notre ouvrage est fait à la main ce qui fait que le linge qui nous est confié n'est pas brisé par les machineries. Le linge sortant de notre buanderie est net, mou et souple. Tarif spécial pour linge de famille. Un essai vous convaincra.
Courtney & Walker
728 rue Rice, près de l'avenue Kinistino

SNOW FLAKE LAUNDRY
Tel. 116
Vous pouvez laisser votre linge à l'Hotel Richelieu, notre voiture le prendra et le retournera.

BOIS et CHARBON

CHARBON
Le meilleur marché dans Edmonton
$3.50
la tonne, au voyage
CLOVER BAR COAL CO. Ltd.
PHONE 1453 Office, 250 Jasper E

Sec — Fondé en 1881 — Net
HUMBERSTONE COAL CO.
$4.00 la tonne
Pour reconnaitre notre charbon faites-vous donner notre "Billet Bleu." Notre charbon est nettoyé deux fois.
314 Ave. Jasper Tel. 2248

City Furniture Repairing Co.
—133 rue Rice—
Réparation de meubles. Meubles sur commande. Empaquetage.
On aiguise ciseaux et couteaux
MATTHEWS & SCOTT, - - - Props.

Anderson's Polytechnic
633 rue Clara
Plumes refrisées ; chapeaux refaits à neuf ; capotes pour dames agées.
Tous genres de travaux de modiste

J. W. Howard J. Staunton A. W. Smith
THE NAMAYO TRADING CO.
Ventes et achats de marchandises
ENCANTEURS
Machines à Coudre, Instruments de Musique, etc.
Salles de vente et d'encan 389-391 Ave. Namayo
Vente le samedi à 7 heures p.m.

ECURIES IMPERIALES
Service jour et nuit
TEL. 1505
L. J. A. Lambert 620, 5e rue

W. L. MAY, Manager TEL. 1681
Edmonton Messenger and Express Co.
144 Avenue McDougall
Nous avons un service très moderne de Messageries, livraison de colis à domicile, distribution de circulaires, et transport de valises.

Hotels et Restaurants

HOTEL YALE
PLAN EUROPÉEN
Chambres avec Bains
Prix de $1.00 à $3.00 par Jour
CAFE OUVERT JOUR ET NUIT
Lunch pour les hommes d'affaires de midi à 3 heures
Prix 50 cents
Chaque dimanche
DINER SPECIAL
de 5 heures 30 à 9 heures
Prix 75 cents
Propriétaires :
A. YORK et C. J. ROBERT
Gerant: C. J. ROBERT Tel. 1331

Richelieu Hotel
J. N. Pomerleau, Prop
Pension : $1.50 et $2.00
Pension à la semaine : $7.00
PRIX MODERES

St. Elmo Hotel
124 Ave. Fraser
Près de l'Hotel de Ville et de la Poste
EDMONTON, ALTA.
$1.00 et $1.50 par jour
$7.00 par semaine
Phone 1227

QUEEN'S HOTEL
Ave. Jasper est
L'hotel le plus ancien et le mieux connu d'Edmonton
Quartiers généraux des Canadiens-français
B. HETU, propriétaire Tel. 1616

Dominion Dining Hall
23 Queen's Avenue
Sous une nouvelle et parfaite administration.
Un Repas 25c 5 Repas pour $1.00
Carte "Meal Ticket" $4.00
McDOUGALL & BOWN, Props.

PENSION MAPLE LEAF.
829 Deuxième rue.
Près de la gare du C.N.R.
Repas à toutes heures, à 25cts.
Pension, $1.00 par jour et $6.00 par semaine.
REID & CORBETT, Props.

DIVERS



C. M. BURK
PHOTOGRAPHE
308, Avenue Jasper Est
Vis-à-vis l'Ave. Queen

Larue & Picard
ont maintenant leur bureau au
No. 248 Ave Jasper
Chambre No. 4.
Téléphones Office, 1816 Résidence, 1798

Vingt-cinq ans de succès continus établissent l'efficacité du BAUME RHUMAL, dans les cas d'Enrouement et de Maux de Gorge.
Prix : 25 cts la bouteille

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

"TROP TARD"

No. 4

II (Suite)

cart comme un enfant boudeur, elle cachait derrière son éventail ses yeux, qui, par moments, se gonflaient de larmes.

Félix, qui ne dansait jamais, vint s'asseoir auprès d'elle.

—Qu'avez-vous? lui dit-il.

Gaston n'avait pas su lui demander cela.

—Rien, répliqua-t-elle d'une voix brève. Puis, après un silence :

—Est-ce que vous aimez, vous M. d'Aubray, ce bruit d'orchestre et de parquets foulés, ces pirouettes de robes de gaze, ce va-et-vient de diamants et de révérences ces parfums chauds, ces lustres qui aveuglent? Regardez les paysans, là-bas, sur la pelouse... à la bonne heure! c'est du plaisir. Votre bras, ajouta-t-elle en jetant sur ses épaules une mante de cachemire blanc.

Félix poussa une porte-fenêtre par la baie ouverte une bouffée d'air tiède du dehors, entra avec l'odeur des orangers. Le ciel était bleu, bleu partout, d'un bleu noir. Dans les bosquets, aux branches des arbres, sous la feuillée sombre, les lanternes vénitiennes et les verres de couleur étincelaient comme des lucioles.

Ils descendirent le perron et marchèrent quelques minutes, sans échanger un mot, dans la grande allée qui s'étend devant le château. Les paysans s'y livraient à une contredanse animée.

—Il y a encore trop de bruit ici, dit Suzanne en se dirigeant vers la terrasse.

Les girandoles de feu courant d'un arbre à l'autre commençaient à s'éteindre et cédaient la place à un crépuscule voilé. La musique n'arrivait plus que faiblement, par lambeaux; on ne voyait du château qu'une lueur rouge qui se reflétait dans le fleuve.

Suzanne s'assit sur un banc, à l'endroit même où Félix l'avait aperçue pour la première fois, et il se tint debout auprès d'elle, n'osant interrompre sa rêverie.

—Mon père m'assurait ce matin que vous vouliez bientôt quitter le pays. Il se trompait, n'est-ce pas?

—Non, malheureusement, mademoiselle; malgré la charmante hospitalité que j'ai trouvée ici, il me faut retourner à Paris. Je vais choisir un pensionnat pour y placer ma soeur.

—Et quand nous quittez-vous?

—A la fin du mois.

Elle sembla chercher quelque moyen de lui présenter adroitement une audacieuse requête, puis n'en trouvant pas sans doute, lui prit la main tout à coup.

—M. d'Aubray... je vous en supplie... restez.

Jamais prière ne fut prononcée d'un accent plus touchant et avec un pareil désir d'être exaucée. Il tressaillit et la regarda fixement, ne sachant que penser et presque aussi surpris de l'émotion qu'il sentait s'élever en lui que de ces singulières paroles.

—Restez, reprit-elle. Ne comprenez-vous pas que votre présence surtout contribue à le fixer ici? que son congé va finir bientôt, et que seules, sa mère et moi, nous ne parviendrons peut-être pas à le retenir?. Ecoutez, je n'ai jamais dit à qui que ce soit ce que je redoute, ce que je souffre, mais vous pourrez me conseiller, et avec vous, je n'ai pas peur. Il est question, vous le savez, de notre mariage, comme d'une événement prochain. J'y ai pensé quelquefois avec bonheur, mais bien plus souvent encore avec angoisse, car Gaston est dominé, à mesure que l'époque fixée approche, par quelque peine secrète; il y a bien longtemps que je crois m'en apercevoir; cet hiver, à Paris, le doute ne m'a plus été permis. Il parlait sans cesse de sa carrière, et avec quel enthousiasme. Comme le mariage doit l'arracher à cet état qu'il adore, il en repousse l'idée; c'est trop clairement prouvé.

Jamais elle n'avait parlé avec autant de chaleur. Félix ne la reconnaissait plus.

—S'il s'agit de vous servir, je resterai, mademoiselle, mais je crois que vous exagérez mon utilité et les soucis de Gaston.

Elle secoua la tête.

—Comment ne lui feriez-vous pas tout oublier? En admettant même qu'il soit assez fou pour regretter quelque chose, ses regrets ne dureront pas auprès de vous.

—Ah, dites-moi cela encore. J'ai tant besoin d'être rassurée. Il m'aime, n'est-ce pas? et je me forge des chimères quand il m'arrive de trembler pour l'avenir? Si vous saviez les terreurs qui s'emparent de moi, comme il me semble que je ne suis pas la femme qui lui convient Il a le droit d'être exigeant! Le monde l'a traité en enfant gâté..., cela devait être... et quand je pense à tout ce qui dû enchanter son passé, succès, satisfactions d'orgueil et au peu que je lui offre en échange, l'épouvante me prend.

Il n'y a rien de plus beau sur la terre que la candide ignorance d'une jeune fille, possédant sans le savoir, la grâce, les séductions qu'elle envie, et confessant qu'elle voudrait avoir tout cela, éternel et inaltérable, pour le donner à l'homme aimé.

Félix l'enveloppa d'un regard d'admiration qui dû calmer ses craintes.

—Je vous étonne? Mais vous êtes si indulgent! je ne vous reconnais pas la compétence voulue pour juger ces choses. J'ai malheureusement trop de clairvoyance et je devine la femme qu'il faudrait à M. de Courvol; une femme vive, ingénieuse, spirituelle, habile à se renouveler. Seule, elle pourrait lutter contre ces deux adversaires tout-puissants, le monde et l'épée. Suis-je ainsi? Tandis que les désirs, les aspirations de Gaston s'éparpilleraient dans l'infini, je ne saurais, moi, que m'attacher de plus en plus... je l'ennuierais... et l'ennui est bien près de la haine.

—D'où vous viennent ces idées, à vingt ans, à l'âge où l'on croit et où l'on espère? demanda Félix effrayé de l'entendre résumer ainsi tout ce qu'il avait cru jusque-là que sa simplicité n'avait pu ni sentir ni deviner.

Elle frappa sur son coeur.

—J'ai beaucoup souffert, j'ai beaucoup observé, et puis les moindres détails éclairent...

—Mademoiselle, interrompit Félix, tout ce que je viens d'entendre me prouve que vous cherchez, que vous creusez sans cesse des sujets de chagrin, tout à fait illusoires; sur un seul point, vous avez raison, et puisque vous daignez aujourd'hui me prendre pour confident, permettez-moi d'être sincère et de vous parler comme un ami. — Les femmes ne nous pardonnent jamais d'avoir auprès d'elles une pensée qui ne les concerne pas; elles veulent être l'affaire unique, essentielle, et considèrent comme des rivales, les mille préoccupations qui entraînent le mari loin d'elles : sa carrière, son travail, ce qui doit être au fond l'aliment et le but de la vie. Elles ont grand tort, croyez-moi, car le foyer qui leur suffit, est comme vous le disiez tout à l'heure, trop étroit pour la plupart des hommes, qu'il faut laisser s'ébattre dans le cercle de leur activité, de leurs projets, de leurs ambitions. Résignez-vous à épouser un officier; et cette concession faite, vous verrez s'évanouir, je vous le jure...

—C'est impossible, interrompit vivement Suzanne. La pensée d'une séparation, la prévision du péril pour lui me tuerait. Vous avez beaucoup d'influence sur Gaston... dites-lui tout ce que je n'oserais dire, aidez-nous à triompher et je vous aimerai comme un frère!

C'était une nuit sombre et sans lune; quelques étoiles scintillaient faiblement au sein des nuages épais tout gonflés d'électricité; à de longs intervalles, un éclair pâle glissait parmi les arbres ou traçait un sillon d'or mouvant sur la surface immobile de la Loire. Suzanne attribuait son accablement et sa tristesse, Félix le frémissement intime qui l'agitait, à cette langueur, à cette souffrance cérébrale qu'apporte l'orage.

Elle ne comprenait pas qu'une inquiétude, longtemps subie dans le silence du coeur, prend de nouvelles et violentes proportions lorsqu'un aveu en est monté aux lèvres et que c'était le secret sentiment de l'indifférence de Gaston qui l'oppressait. Lui comprenait peut-être mieux qu'il est dangereux de se faire le confident, le conseiller d'une femme qui, après s'être montrée tendre et passionnée en parlant d'un autre, vous promet, à vous, l'affection d'une soeur.

Il lui sembla que ce qu'elle exprimait pour Gaston, il le ressentait pour elle; leurs larmes se mêlèrent et peut-être les larmes de Félix furent cette fois comme celles de Suzanne, des larmes d'amour.

—Mais de quoi pouvez-vous donc causer depuis une heure?— dit Blanche qui accourait vers eux. — On vous cherche de tous côtés. Les voilà! cria la petite, en les entraînant vers Gaston.

—Félix est bien heureux et jamais vous ne m'avez accordé un si long entretien, dit M. de Courvol avec son malin sourire.

Il était un peu étourdi de la valse et du champagne et parvint à jouer, sans trop de peine, son rôle d'amoureux, témoignant une jalousie que, malgré toute la clairvoyance dont elle se vantait, Suzanne ne crut pas feinte et qui la ravit à plaisir.

Le résultat de tout ceci fut qu'elle rentra souriante, avec un éclat inaccoutumé de teint et de regard, qu'elle dansa jusqu'au matin, presque constamment avec Gaston, et qu'elle se coucha joyeuse, rassurée, en se disant qu'il l'aimait et qu'elle était une ingrate.

Tandis qu'elle remerciait Dieu, en s'accusant d'avoir méconnu son bonheur, Gaston dormait comme dort un hussard à la suite d'un souper, et rêvait aux épaules de madame X, aux bras blancs de mademoiselle Y, qu'il avait oubliés le lendemain au réveil.

Quant à la situation de Félix, elle eut été plus difficile à analyser; lui-même ne l'envisageait pas bien nettement. La petite fille dont la froideur paisible lui avait paru jusque-là repousser tout autre sentiment que l'amitié, s'était transformée à ses yeux. Il devait se la rappeler toujours, telle qu'il l'avait vue, sortant de son immobilité de marbre, par cette nuit d'orage, et il souhaitait que Gaston eût son coeur pour pouvoir comprendre Suzanne et la rendre heureuse.

Il lui raconta fidèlement la promenade, l'entretien dans le parc. Gaston partit d'un éclat de rire.

—Elle te confie ses secrets! Elle, l'impénétrable! Les sept sceaux posés sur ses lèvres se brisent pour toi! Et tu ne comprends pas?... tu ne vois pas tout de suite le parti que tu peux tirer de ce personnage de confident?

—Que veux-tu dire?

—Eh mais! que l'occasion serait merveilleuse pour enlever un coeur d'assaut...

—Tu sais trop bien qu'elle n'aime en moi que ton ami.

—De quel ton tu dis cela! Ne te décourage pas, mon Dieu! Souvent femme varie, et cette fois, elle aurait raison de varier. Si tu voulais t'en donner la peine, tu parviendrais aisément à lui prouver ta supériorité.

Félix haussa les épaules avec impatience.

—Parle donc moins haut, elle a failli t'entendre, dit-il en voyant mademoiselle de Vallombre pousser la porte de la salle de billard où cette conversation avait lieu le surlendemain du bal.

Suzanne, qui était devenue coquette en se croyant aimée, descendait de sa chambre dans une fraiche toilette. Gaston changea aussitôt de langage et l'accabla de compliments.

—N'est-ce pas que je suis belle? dit-elle en se dressant sur la pointe de ses petits pieds pour se regarder dans la glace.—Vous ne dites rien, monsieur d'Aubray?

—Mademoiselle, je suis accessible plus que personne aux fatalités de l'habitude. Depuis trois mois je vous vois vêtue de blanc et je vous trouve si bien ainsi, que le moindre changement dans votre personne m'attriste au lieu de me plaire.

—Voilà qui est d'un sentimental achevé, s'écria Gaston. Moi, j'aime la variété en toutes choses.

(A suivre)

Avis d'Application au Parlement pour Incorporation.

AVIS est par les présentes donné qu'application sera faite à la prochaine session du Parlement du Canada, à l'effet d'obtenir un acte incorporant une compagnie sous le nom de "The Yellow Head Pass Coal and Railway Company", pour acquérir, détenir et opérer, toutes mines de charbon ou d'autres minéraux, droits et privilèges miniers et forestiers et faire affaires comme producteurs et manufacturiers, de charbon, coke, pétrole, gaz naturel et tous produits minéraux et forestiers dans les provinces d'Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Colombie Anglaise, et partout dans la Puissance du Canada, avec pouvoirs, droits et privilèges nécessaires pour la mise en exploitation des dites mines et réserves forestières, et la manufacture et la vente de leurs produits au Canada et ailleurs; pour acquérir, détenir et opérer des chemins de fer, tramways, navires à vapeur ou autres, lignes de téléphone et de télégraphe; pour acquérir, détenir et utiliser des quais, cales-sèches, élévateurs, entrepôts, magasins d'approvisionnement, bureaux, etc., et aussi des pouvoirs d'eau et de vapeur pour la production de la lumière électrique, le chauffage, la force motrice en rapport avec les opérations de la dite compagnie; pour vendre ou autrement disposer de tous les pouvoirs produits en surplus par les travaux de la compagnie et de construire et opérer des lignes pour la vente ou l'accommodement de ces pouvoirs; et plus particulièrement pour construire et mettre en opération (1) une ligne de chemin de fer commençant en un point de la ligne du Grand Tronc Pacifique, à l'ouest de la traverse de la rivière Pembina (Province d'Alberta), et se dirigeant vers le sud-ouest, à un point sitné auprès la rivière Embarras, puis dans une diiection sud, vers la source de la Petite Rivière Pembina, soit une distance n'excédant pas 100 milles. (2) une autre ligne de chemin de fer commençant à un point sur la ligne principale du Grand Tronc Pacifique et se dirigeant le long de la Rivière Embarras dans la direction sud-ouest, vers la rivière McLeod, soit une distance d'environ 25 milles.

Datées du 24 décembre 1908.

J. A. RITCHIE.
Solliciteur pour les Pétitionnaires.



CONTRAT DE MALLE

DES soumissions cachetées, adressées au maître de poste général, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le vendredi 5 mars 1909, pour le transport des malles de Sa Majesté, selon un contrat proposé pour quatre ans, trois fois par semaine entre le lac Sainte-Anne et Stoney Plain par Wabanum et deux fois par semaine entre Mewassin et Stoney Plain par Tuga et Bright Bank, chacun à commencer au bon plaisir du maître de poste général.

Des avis imprimés, contenant de plus amples informations pour les conditions du contrat proposé entre le lac Sainte-Anne et Stoney Plain par Wabanum, peuvent être vus et des blancs de soumission obtenus, aux bureaux de poste de lac Sainte-Anne, Stoney Plain et Wabanum, et pour le contrat proposé entre Mewassin et Stoney Plain par Tuga et Bright Bank, aux bureaux de poste de Mewassin, Stoney Plain, Tuga et Bright Bank, ainsi que pour les deux au bureau de l'inspecteur des bureaux de poste.

A. W. CAIRNS,
P. O. I.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.
Edmonton, 22 janvier 1909.



Prière d'adresser toute communication concernant le Coin Féminin à Magali, Courrier de l'Ouest, Edmonton, Alta.

CHRONIQUE

UNE VERTU FEMININE: LA PATIENCE

Tout le monde n'est pas doué de cette vertu, de cette science, si je puis ainsi dire, dans laquelle tout ce qui vit et respire peut trouver le meilleur moyen de demeurer en équilibre parfait. La patience double la force, c'est une puissance lente mais certaine, que s'adjoint la volonté dans l'attente de tout projet sérieux. Il en faut sur chaque degré de l'échelle sociale: toutefois, nulle part et dans aucun milieu, la patience n'est aussi nécessaire qu'au foyer.

Lorsque l'on vit en famille, cette vertu n'est pas seulement une sorte de diplomatie, elle devient la garantie de la paix et de l'harmonie. Pour élever les enfants et préparer à la lutte le monde futur, la patience est de toute urgence. C'est un exemple sain, profitable. Il est dit, d'ailleurs que la jeunesse ne sait point être patiente: il faut, pour le devenir, avoir été quelque peu maté par la vie, la société, l'expérience. La volonté vieille de vingt ans est communément intolérable, spontanée, et ne se rompt à la patience qu'à la suite de heurts nombreux.

Or, les premiers enseignements doivent être empreints de savante et prudente patience afin de prouver aux jeunes que la colère et la révolte sont de mauvais agents de la réussite et de la victoire en toutes choses.

Il ne faudrait, cependant, pas confondre patience avec mollesse, inertie, lenteur. La patience est une intelligente et très avisée avocate de toutes les causes compromises et difficiles: la mollesse au contraire est une insouciante, une négligente, qui compromet les intérêts les plus sacrés.

La spontanéité ne saurait être une mauvaise chose lorsque l'inspiration est heureuse et que le moment présente la nécessité d'agir rapidement, mais il est quelquefois salutaire de ne pas obéir au premier mouvement, de raisonner ses actes, d'attendre, d'être patient, par conséquent, surtout lorsque nous ne relevons pas directement de nous-mêmes et qu'il nous faut soumettre au temps et à l'autorité des autres nos plus légitimes espérances.

Un proverbe dit: Il ennuie à qui attend; mais un autre proverbe assure: Tout vient à point à qui sait attendre. En vérité, dirait le sage, à quoi bon prêcher: l'on est comme on est, et tel sera éternellement patient à côté d'un coléreux qui ne sera nullement corrigé. Il ya du vrai; néanmoins l'amélioration n'est pas moins utile à chercher; c'est un devoir de conscience à l'égard des autres et d'intérêt envers soi. On peut être heureux du bonheur que l'on donne à autrui, et la patience produit toujours cet appréciable résultat. La révolte met bas les armes devant la patience.

Les femmes ne font-elles pas quelquefois voeu de patience alors même que leur propre nature ne les inclinerait pas absolument à la pratique de cette précieuse vertu qui assure leur règne dans la maison. Elles sont douces et patientes avec les tout petits, avec les très vieux, avec les subordonnés; patientes au chevet de l'enfant souffrant qui pleure, et près du fauteuil de l'aïeul achevant sa vie dans quelque longue torture; patientes pour consoler le maître bien aimé du souci perpétuel de sa vie laborieuse; patientes toujours pour vaincre et rayonner, pour dominer d'attachante façon le coeur loyal qui les choisit un jour.

Si nous ne l'avions déjà, tâchons d'acquérir cette patience habile qui gagne du terrain, attire tout à soi, remportant les suffrages et nous consacrant suzeraines chez nous. La patience est le secret de toutes les dignes autorités rêvées par la mère de famille, par l'épouse soucieuse d'un pouvoir respecté. Je ne sais point de caractère si aimable que celui armé de douceur qui supporte sans maudire, qui corrige sans rudesse, qui aplanit sans éclat, qui se résigne sans haine.

On aime les doux et par eux on devient meilleur sans contredit, ils forcent le respect et l'amour à ne pas déserter la famille. La patience a fait de grandes conquêtes, a empêché de funestes désastres, a reconcilié des ennemis acharnés.

Tout ce que je viens de dire n'est pas toujours facile peut-être, il est tant de choses en ce monde qui irritent et désolent, mais pourquoi s'en fâcher outre mesure et ne point chercher le remède à l'injustice en lui opposant la résignation. Ceci ne serait pas seulement évangélique mais prudent dans la vie sociale où le choc et la rebellion produisent de si piètres effets.

Et si le destin accorde une récompense, ce sera indiscutablement à celui qui aura vaincu toutes les batailles par la modération et dans l'attente patiente de la justice.

Donc, patience au nid les oiselets maladroits qui essaient leur vol, patience aussi sur la grande route aux détours nombreux dont les haies hérissées de ronces font obstacle à de généreux élans, patience dans ces ténèbres où nul ne voit son lendemain.

Le jour arrive plein de soleil pour qui a su veiller sans colère.

LA DESACCOUTUMANCE

Le mot est doux, mélancolique;
Un peu vague et comme lointain;
Il a des parfums de relique,
Des imprécis de vieil étain;

Il se détache de la lèvre
Très lentement, presqu'à regret;
Il dégage l'émoi sans trève
D'un chagrin qui reste discret.

Il vibre, peu sûr de lui-même
Avec les murmures frôleurs
D'une caresse qui parsème
Un sourd égrénement de fleurs.

Le mot est doux, mélancolique,
Navrant comme un miroir terni..
En vain le langage s'applique
A définir son infini.

La chose est encor plus trou-
[blante;
Elle est plus douloureuse, aussi..
Elle est comme une chose très
[lente,
Qui descend dans le coeur transi!

Elle est la Désaccoutumance
Son âme est faite d'un soupir:
On ne sait quand elle commence,
On tremble de la voir finir.

Le souvenir et l'habitude
L'on trahie en la procréant;
Car sa route est l'inquiétude
Et son horizon le Néant!

Parfums enfuis que l'on souhaite,
Murs familiers qu'on ne voit plus,
Voix chère qui reste muette,
Adieux que l'on n'a pas voulus!..

Elle est l'Eternelle Elégie
Du Désir créant le Regret
Et gravant son âpre effigie
Au coin du coeur le plus secret..

Le mot est doux, mélancolique,
La chose est triste infiniment;
Tel souvent, qui tout haut l'ex-
[plique,
Meurt de son seul effleurement..

LYA BERGER.

PETIT COURRIER

JEANNE.—Tous mes remerciements pour la charmante petite lettre. Quels regrets de ne pouvoir répondre à tous ces questions! Consolez-vous, en songeant que, peut-être, vous auriez eu une désillusion. C'est déjà trop livrer de soi.

Vieux Jeune et M. D. des Rosiers seront flattés d'apprendre que vous les lisez avec grand plaisir. Ne soyez pas embarrassée par cette petite formalité; agissez suivant votre goût, je suis certaine qu'il vous conseillera ce qu'il faut.

Encore merci; et revenez lorsque vos loisirs vous le permettront.

EN CHANTANT. — Le gai pseudo n'est point pris; vous êtes, lui et vous, accueillis comme d'anciens amis qu'on retrouverait.

Un remède à l'ennui? Je ne vous souhaite pas de connaître le suivant: une vraie peine qui fait ressortir bien mince le "vague-à-l'âme" des petites filles trop heureuses. Voulez-vous essayer de vous intéresser à quelque chose d'utile et de sérieux? Si vous avez plusieurs heures de loisir par jour, dites-moi le; je vous indiquerai comment les occuper.

La fin, seule, de votre lettre justifie le pseudo. En somme, je crois, que vous avez voulu poser à la mélancolique et votre bonne nature a pris malgré vous, le dessus. Tant mieux.

Vous me semblez lire à tort et à travers; n'avez-vous personne près de vous pour vous guider?

Envoyez-moi la lettre toute prête, et ayez confiance dans votre guérison.

XXX.—Cela me prouve, XXX mystérieux, que vous continuez de nous suivre, ne serait-ce que pour critiquer. Je n'ose plus dire à qui incombe la faute!

Un compliment de votre part est vraiment chose si rare qu'on n'ose l'accepter. Bonnes amitiés.

LECTRICE.—Je ne puis révéler le nom des correspondantes. Il est probable, d'ailleurs, que vous vous méprenez.

Et pourquoi ne reviendriez-vous pas aussi? Notre cercle étroit s'élargit à volonté, surtout quand il s'agit d'accueillir une gentille québecquoise.

Oui, Ginevra, du "Soleil" est une de mes bonnes amies. Ces personnes ne me sont pas inconnues de nom,

AMIE BLONDE. — Cela ressemble tellement à un secret, qu'il faut le taire par crainte des oreilles indiscrètes.

Il n'y a pas d'impossibilité à cela, si vous parvenezà rallier ces deux voix maîtresses.

Permettez-moi d'esquiver votre dernière question. Je compte sur cette prochaine venue.

JEANNETTE. — Merci de votre gentil mot. Et à quoi êtes-vous donc, toutes deux, pareillement occupées?

GABY. — Je songe toujours à la gentille maisonnée, et sais la petite maman trop occupée pour oser réclamer quelques minutes de son précieux temps.

Bonjourez tous et toutes pour moi, et gardez pour vous mes meilleures amitiés.

SANS NOM. — Le mystère est toujours un plaisir attrayant, seulement vous oubliez que la poste ne goûte pas ces sortes d'énigmes. Où voulez-vous que je vous faisse adresser les journaux?

Vous serez très aimable en remerciant de ma part votre aimable voisine.

MAGALI.

LA MODE.

Les toilettes élégantes

Nous sommes en hiver, c'est-à-dire dans la saison brillante par excellence; c'est le moment des réunions, des visites, des réceptions de toutes sortes.

Une éconmie bien entendue voudrait que l'on se servit de la robe habillée de la saison précédente, et qu'en la simplifiant on la portât facilement ensuite.

Mais ce n'est pas toujours faisable, car la beauté du tissu s'oppose à cet arrangement. Une robe de velours par exemple, ou même celle en drap de nuance claire ne pourrait se porter pour l'usage courant. Il y a bien la ressource de la teinture, mais nous ne la conseillerons que lorsque l'on ne peut pas faire autrement.

Donc la question est nettement posée, prendre la robe habillée que l'on possède pour la faire passer au second plan, en faire une nouvelle pour les toilettes élégantes, ou après quelques petits arrangements qui la remettent au goût du jour, s'en servir à nouveau pour s'habiller, mais c'est moins bien.

Cette année, la Mode a beaucoup changé, mais elle a ceci de bon qu'ayant diminué, réduit, toutes choses, on peut facilement enlever de la largeur aux jupes comme aux manches.

De plus, la plupart des toilettes ne sont pas tout entières en même tissu; indépendamment des manches et des guimpes que l'on fait beaucoup en tulle soit blanc ou crême, soit de la teinte de l'étoffe ou en guimpure, on a aussi des tuniques qui s'écourtent ou se découpent sur un dessous assorti sans être semblable; c'est un ton plus clair ou plus foncé de la même gamme, en une nature d'étoffe différente bien souvent.

Toutefois, il faut savoir que les jupons sont étroits maintenant, ils ont juste la largeur voulue pour ne pas entraver la marche et les volants ne les emplifient guère.

Tout est plat; la silhouette donne l'impression de quelque chose d'étroit, d'étriqué même; les jupes ont diminué de largeur, les manches aussi; du reste, les unes ne se comprendraient pas sans les autres. De grosses manches ballonnées élargissant le buste ne s'harmoniseraient pas du tout avec des fourreaux qui réduisent le corps à sa plus simple expression.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 — Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue, Tel. 1675.

ABONNEMENT — Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1 par an; Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

JEUDI, 11 FEVRIER 1909.

Faisons connaitre l'Alberta

Sous le titre de " publicité provinciale", le "Journal" de lundi a un article de fond dans lequel il exhorte le Gouvernement provincial à commencer une campagne active de publicité en faveur de l'Alberta.

Il donne comme exemple les résultats superbes obtenus par la Californie, qui, paraît-il, dépense plus en réclame que n'importe quel pays du monde.

Tout en approuvant ce que les villes ou les particuliers ont fait dans ce sens pour la Province, notre confrère prétend que nous ne devrions pas nous en tenir là, et qu'il incombe au Gouvernement de prendre la direction du mouvement.

La question n'est pas nouvelle. Elle a déjà été traitée à plusieurs reprises par la presse de la Province et a même fait le sujet d'une conférence, au "Canadian Club", de M. Cowell, greffier de la Chambre provinciale.

Pour n'être pas nouvelle, la question n'en est pas moins d'actualité. C'est bien en effet au moment où nos chemins de fer vont se multiplier, et où vont s'ouvrir les vastes régions du nord, qu'il importe particulièrement de faire connaître la Province à l'étranger. L'initiative municipale ou personnelle est insuffisante. Il faut, comme le suggère le "Journal," que le Gouvernement lui-même s'en mêle.

Le gouvernement fédéral a une magnifique organisation de publicité pour l'ouest canadien. Mais nous ne pouvons demander qu'il favorise notre province au détriment des autres. C'est à nous de supplémenter cette réclame et de mettre l'Alberta plus en évidence que le Manitoba ou le Saskatchewan. pour que le courant d'immigration et de capitaux, dirigé vers l'ouest canadien par les efforts du Ministère de l'Intérieur et des compagnies de chemins de fer, se porte de préférence chez nous.

Et pour cela, nous ne devons rien négliger, au risque de rester en arrière. La Province devrait être représentée officiellement aux expositions internationales, et y exhiber ses produits, comme distincts de ceux des provinces voisines. Nous devrions aussi, par d'habiles insertions dans les feuilles américaines et européennes, attirer l'attention sur les ressources de l'Alberta: un éditorial dans un grand journal—payé, s'il le faut—vaut souvent infiniment plus qu'un tas de brochures distribuées à tout hasard.

La Province y gagnerait peut-être, et le Gouvernement aussi, à avoir un bon agent de publicité, qui aurait tout l'aide nécessaire. Nous faisons la suggestion: le Gouvernement appréciera.

La Route A.B.C.

La conférence de Calgary, annoncée pour les 3 et 4 février, au cours de laquelle devait être discutée l'opportunité de l'expédition de nos récoltes par les ports canadiens du Pacifique, a eu lieu, suscitant un intérêt considérable.

Les hommes d'Alberta et de Colombie Anglaise, les plus compétents en la matière, ont, durant ces deux jours, discuté la question en l'envisageant sur toutes ses faces. L'impression, que tous les délégués ont conçue unanimement, est que la route de l'ouest, la route A. B. C. (Alberta, British Columbia) s'impose, et que l'on devra tout mettre en oeuvre pour l'utiliser dans un avenir rapproché.

La situation des fermiers d'Alberta est anormale, si l'on considère qu'ayant un port océanique à une distance relativement peu considérable, l'expédition de leurs récoltes se fait dans une direction opposée et selon un trajet en chemin de fer, dont la longueur rend les taux de transport absolument disproportionnés avec la valeur des produits.

M. L. P. Strong, gérant de l'"Alberta Pacific Elevator Co" a excellement défini la situation dans un magistral discours.

Le blé d'hiver "Red Alberta" est le meilleur grain sur le marché du monde, pour cette raison les producteurs devraient obtenir les prix les plus avantageux. Eh bien, non seulement nos fermiers ne reçoivent pas en échange de leur récolte la même somme que les fermiers manitobains pour du grain de qualité moindre, mais encore, par chaque minot, la différence à leur désavantage est de 8 à 9 cents.

La raison en est que nos champs de blé se trouvent à 800 milles plus loin des élévateurs centraux que les plaines du Manitoba; et ceci n'est-il encore que l'exposition de notre situation durant les mois où la navigation sur les grands lacs est ouverte, c'est-à-dire jusqu'au 10 décembre environ.

Après cette époque le prix du grain tombe de 5 cents pour couvrir les frais d'expédition par chemin de fer jusqu'à St. John.

Le taux actuel d'expédition de grain à Liverpool par la voie de l'Est est de 55 cts. Par Vancouver pour le même marché il n'est plus que de 45 cts. Or, que l'on considère bien ceci, ces taux concernent le transport océanique par le cap Horn ou le canal de Suez, et dans 5 ans, quand le canal de Panama sera ouvert à la navigation, la distance jusqu'aux ports européens sera réduite de moitié, on peut donc escompter pour cette époque rapprochée une diminution considérable dans les tarifs de transport.

L'avenir de l'Alberta, comme pays producteur de grain, est dans l'expédition de sa récolte par la route de l'ouest.

Et cela est si vrai, si patent, que ceux-là même que cette innovation devrait affecter dans une certaine mesure, sont les premier à en reconnaître le bien fondé. Voici ce que le "Toronto Star" écrit: "Dans l'Est nous sommes naturellement désireux que le commerce d'Alberta et de Saskatchewan vienne à nous, mais cependant cela ne peut nous empêcher de reconnaître que les fermiers d'Alberta amélioreront grandement leur situation en empruntant la route de l'ouest pour expédier leur récolte."

La conférence de Calgary aura des résultats importants pour l'intéressante classe agricole de notre province.

Durant la dernière séance d'importantes résolutions ont été adoptées; voici les principales:

1o. Résolu que, dans l'intérêt de la province, tous les envois de grain de cette province soient marqués "Alberta."

2o. Résolu que les gouvernements d'Alberta, de Colombie Britannique et du Dominion, soient priés de nommer des inspecteurs pour s'occuper de l'examen de tout le grain d'Alberta et de la Colombie Anglaise.

3o. Résolu, qu'afin de faciliter la construction immédiate d'élévateurs centraux sur la côte du Pacifique, et cela dans le but d'améliorer la situation des fermiers d'Alberta en ce qui concerne l'expédition de leurs recoltes, la convention insiste auprès du gouvernement Fédéral pour qu'il construise sans délai un élévateur terminus; cet élévateur devant être possédé, administré et contrôlé par le gouvernement. Il est décidé en outre que cette résolution soit télégraphiée immédiatement à Ottawa, afin d'avoir une réponse aussi prompte que possible.

4o. Résolu, qu'au cas où le gouvernement refuserait d'agréer la requête précédente, la convention, après un raisonnable délai, demande au C. P. R. d'entreprendre le travail dans de telles conditions que l'élévateur soit prêt pour la récolte de 1909. Cet ou ces élévateurs devant être sous le contrôle du gouvernement.

D'après ces amendements on se rend parfaitement compte de l'état d'esprit de l'assemblée de Calgary.

Les hommes qui la composèrent veulent une action immédiate et des résultats prochains. Tous les fermiers de la province sont avec eux.

Pointes Seches

Après la session actuelle, les élections provinciales.

• • •

Le chef de l'Opposition au Parlement Fédéral n'a guère l'air en faveur de l'abréviation des débats. Il a fait un discours d'une heure pour dire qu'il faut protéger nos ressources nationales.

M. Borden ne nous a rien appris de nouveau.

• • •

Après les élections, le Premier-Ministre de l'Alberta sera comme auparavant l'hon. M. Rutherford.

• • •

Le "Mail and Empire" reproche à M. Fielding d'emprunter de l'argent à 3¾ p.c. pour le prêter au Grand Tronc Pacifique à 3 p.c. Cela vaut encore mieux que d'emprunter de l'argent à 4 p.c. pour le DONNER au C. P. R., comme faisaient les conservateurs.

• • •

Le service civil extérieur, Sir Wilfrid Laurier l'a déclaré formellement, sera mis sur le même pied que le service intérieur, dès que l'organisation de ce dernier sera terminée. Ceux qui ne font rien trouvent toujours que ceux qui travaillent ne vont pas assez vite. Le gouvernement travaille et l'opposition n'a qu'à le regarder faire.

• • •

Après les élections, on parlera de politique à St-Albert, comme auparavant. You bet.

• • •

Il est rumeur que M. Robertson, chef de la loyale Opposition à la Législature provinciale, abandonnerait sous peu son mandat de député. Le gouvernement américain lui aurait offert un traitement important comme propagateur des idées annexionistes chez les indigènes de la Patagonie.

• • •

Connaissez-vous le nom du futur député de Brosseau?

• • •

Les correspondants de l'Alliance française constatent tous que, malgré la présence des Anglais et leur suprématie administrative, le français reste la langue étrangère la plus parlée au Caire.

Le projet de réforme du sénat, que vient de présenter l'hon. M. Scott, est l'objet de longues discussions dans la presse du pays. La personnalité de son auteur, le point de vue désintéressé auquel, à son âge, il peut se placer, forcent l'attention publique à s'en occuper.

Mais, en le proposant, l'hon. R. W. Scott a déclaré formellement qu'il ne représentait que ses idées personnelles et ne pouvait engager en rien la responsabilité du gouvernement."

• • •

Le Canada embrasse plus de 48 degrés de latitude, soit une distance égale à celle de Rome au Pôle nord...

• • •

M. Foster, cette arraignée de la Chambre, qui cherche toujours la petite bête, vient d'en attraper une, plutôt difficile à avaler!...

Le Budget de la Justice portait un item de $2,500 pour frais extraordinaires. Le financier tory n'a eu garde de manquer une si belle occasion d'ennuyer le gouvernement avec ses questions incessantes. Vous vous imaginez la tête qu'a dû faire ce bon vieux Foster en apprenant du Ministre de la Justice que ces $2,500 avaient servi à payer des aides supplémentaires pour établir une des nombreuses statistiques requises l'an dernier par l'hon. M. Foster...

Pour une tape, c'en est une bien appliquée.

• • •

Ne trouvez-vous pas étrange que M. Borden ait mis si longtemps à s'apercevoir de la falsification de son télégramme?

• • •

A la Législature provinciale en 1950.

Le député de la circonscription du Mackenzie:

—Je demande à interpeler le Ministre de l'Agriculture sur la diminution du fumier provenant de la multiplicité des autobus, tramways, ballons, automobiles et aéroplanes...

Le Philosophe de St-Albert.

Le Cablogramme a deux sous

Après la poste à deux sous ("penny postage"), préconisée par le député anglais, Henniker-Heaton, et maintenant établie dans tout l'empire britannique, voici qu'on discute maintenant le câblogramme transatlantique à deux sous le mot. M. Henniker-Heaton est encore l'apôtre du câblogramme à deux sous.

M. Lemieux, notre ministre des postes, qui s'était fait le champion au Canada du "penny postage," et qui avait puissamment contribué à le faire adopter par les autres domaines britanniques, vient de donner au nouveau projet l'appui de son expérience et de son influence.

Dans un récent voyage en Angleterre, M. Lemieux a eu l'occasion d'étudier la question avec les autorités impériales. Le résultat de ces négociations sera sans doute soumis au parlement canadien, durant la session actuelle.

S'il n'y a pas lieu de s'attendre à un tarif immédiat de deux sous le mot, on peut prévoir une réduction considérable dans le taux des messages transatlantiques, dans un avenir très rapproché.

M. Lemieux aurait l'intention, paraît-il, de demander aux compagnies de câble, une réduction de moitié dans leur tarif. Sur leur refus, la Grande Bretagne et le Canada établiraient, à frais communs et comme propriété des deux états, un câble transatlantique, similaire à celui du Pacifique, où on appliquerait le tarif réduit.

Il existe déjà une douzaine de lignes télégraphiques sous-marines à travers l'Atlantique. Il serait peut-être possible de négocier avantageusement l'acquisition d'une de ces lignes, vu surtout la concurrence assurée de l'Etat.

Le projet comporterait peut-être au début un déficit annuel de quelque vingt-cinq ou trente mille dollars, à répartir entre les deux gouvernements. Mais, comme il y a lieu de s'attendre, d'ici à quelques années, à une augmentation considérable dans le nombre des messages télégraphiques entre le Canada et l'Europe, ce déficit s'effacerait graduellement. En outre, la réduction sur le câble atlantique aurait pour effet de favoriser le câble du Pacifique, dans l'expédition des messages entre l'Australie et la Grande Bretagne, et d'accroître par conséquent le chiffre d'affaires des lignes canadiennes.

D'ailleurs une mesure comme celle-là ne s'estime pas seulement à son résultat financier immédiat. Peu importe en somme que le câble lui-même paie ses dépenses ou non, du moment qu'il ne sera pas une charge trop lourde pour le budget du pays, et nous sommes rassurés de ce côté. Nous avons tout avantage en effet à faciliter nos communications télégraphiques avec l'Europe, au point de vue des affaires d'abord, puis comme source d'information pour nos journaux, et réciproquement afin de propager dans les feuilles européennes les idées et les nouvelles canadiennes.

Le projet répond encore à la théorie moderne du contrôle et de la propriété par l'Etat des grandes entreprises publiques. nous n'hésitons pas à dire que c'est un pas dans la bonne direction.




Résumé des Réglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions. par le père, la mère. le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans,

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

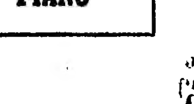
En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

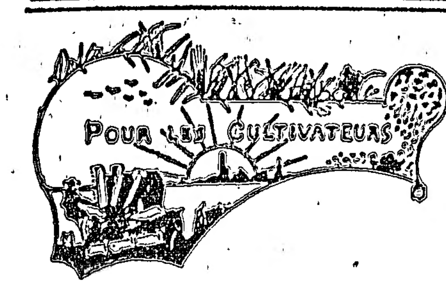
Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.





FROMAGE A LA CREME

Avec cinq livres de lait vous faites un petit fromage égal en volume et en valeur à celui qui se détaille sur le marché 25 et même 30 cents.

Cent livres de lait donnent vingt petites meules, ce qui fait le lait vendu $4.00 le cent livres en supposant que vous ne vendriez ces petites meules que 20 cents la pièce. Voici ce que nous lisons dans le traité de Lynch sur la "Pratique de la Laiterie":

"Le fromage de Camembert se présente avec un double mérite; il est tellement délicat qu'on le proclame le roi des fromages mous et il est si simple à faire qu'il suffit d'avoir du lait pour que l'essai soit au moins possible.

Le seul appareil nécessaire, est le moule; c'est un cercle d'étain ou ferblanc perforé avec deux couvercles mobiles, un pour chaque extrémité, également perforés. Les couvercles sont nécessaires pour tourner le moule et les trous permettent l'écoulement du petit lait. Les moules ont 5 ou 6 pouces de diamètre et 6 ou 7 pouces de profondeur.

Ajoutez au lait du matin "toute" la crème de la traite de la veille au soir et seulement la "moitié" du petit lait de cette même traite; ce dernier doit être à 86 degrés, puis après mélange, toutes la masse liquide est élevée à 86 degrés, c'est-à-dire quand on sent comme piqué, engourdi, le doigt plongé dans le lait. On y mélange alors une pleine cuillerée àsoupe de presure par cinq gallons de lait. Quand la présure est bonne, 13 gouttes suffiront pour faire cailler le lait. Même j'ai vu faire cailler le lait avec 2 gouttes.

Il faut environ 4 heures pour que le caillé prenne assez de fermeté; il est bon, quand en y plongeant le doigt rien ne s'y attache et on peut procéder à la mise en moules. Il ne faut pas de pression, le caille se tasse de lui-même au fur et à mesure que le petit lait s'écoule. On tourne les fromages sans dessus dessous deux fois par jour pendant deux jours, puis on retire des moules, on sale et place pour sécher dans une partie obscure de la cave. Là, ils sont d'abord tournés toutes les 12 heures, puis une fois par jour, enfin une fois tous les deux jours jusqu'à ce qu'ils soient bien secs. On les retire alors pour les faire murir. En peu de jours, une petite moisissure, blanche d'abord, jaune ensuite, les recouvre. Ils sont alors déjà très agréables au goût et augmentent en qualité en veillissant.

Ce procédé a été suivi avec succès par M. F. C. Ireland, de Lachute, P. Q., et c'est à sa bienveillance que nous devons ce qui suit:

"La fabrication est si simple, le travail si facile, le fromage si riche et il faut si peu de lait que tous ceux qui possèdent une vache peuvent faire leur fromage pour toute l'année, sans presque se priver de lait pour les usages de la maison.

Je crois aussi qu'il y aurait quelque chose à faire pour ceux qui, comme en France, produiraient ce fromage en grande quantité pour le marché.

Ces fromages sont petits et conviennent pour la table. Ils valent et sont vendus 50 pour cent de plus que le fromage ordinaire; depuis deux ans que je fais spécialement cette variété, je la trouve excellente comme aliment hygiénique."

N.B.—1o. La présure doit être conservée dans un endroit frais et obscur. 2o. n'exposez pas le fromage aux mouches à vers. 3o. Quand le lait est passablement riche ,on fait un excellent fromage avec du lait entier, sans y ajouter de crème immédiatement après la traite.—(D. Coré, la Presse.)

A VENDRE.—A un syndicat de fermiers ou à tout personne offrant des garanties: HARDI, 28071. Superbe étalon Percheron importé de France. 1er prix à l'exposition 1908 (Calgary); 3me place dans le championnat. Ayant fait ses preuves comme bon reproducteur, caractère très doux, que lon retrouve chez ses poulains. Dompté au travail. Termes faciles. S'adresser à R. Gatine, Briançais Ranch, Carbon P. O., Alta.

La distance de Halifax à Vancouver est plus grande que celle de Halifax à Londres.

The TRADERS BANK of Canada

Rapport de la Vingt-quatrième Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires

TENUE A LA MAISON PRINCIPALE A TORONTO

Parmi les personnes présentes étaient. MM. C. D. Warren; Hon. J. R. Stratton; C. Kloepfer; W. J. Sheppard; Alex. Stewart; Senaca Janes; W. L. McAllister; Geo. Watson; E. Galley; H. R. Playtner; J. S. Williamson; L. Bauer; H. H. Strathy, K. C.; Frank Hansel; Jas. Young; J. P. Steedman; A. M. Scott; Geo. Mair; Harry G. Horton; J. B. Fairgrieve; Dr Garrique; J. L. McMurray; A. T. Lowe; J. A. M. Alley; A. D. Robertson; F. W. Bain; R. P. Sherris; C. S. Wilcox; E. F. B. Johnston, K. C.; H. S. Strathy; Jas. Linton; A. H. Brown; Geo. LeRiche; Archibald Filshie; R. M. Gilkison; Thos. R. Parker; Albert Kleiser; S. Dillon Mills; J. A. Halbhaus; Joseph Morris; J. K. Niven; J. Wallace, M.D.; J. P. Hodgins A. G. Knowles; F. J. Winlow; M. Garvin; G. Reid Simpson; E. Cork; NN. Ross; J. A. Laird; N. Hillary; Lt W. A. P. Durie; A. B. Ord et Frank W. Strathy.

Proposé par M. M. Seneca Jones, appuyé par M. J. S. Williamson, que MM. E. Galley et J. K. Niven soient nommés pointeurs. Adopté.

Le fauteuil fut occupé par le Président, M. C. D. Waren.

Le gérant principal lut alors le rapport suivant:

Rapport sur les résultats des opérations de la Banque pour les douze mois se terminant le 31 décembre 1908

Le profit net pour les douze mois, après réserve faite pour les transactions mauvaises ou douteuses se monte à ....$	500,217.60
Primes sur les nouvelles émissions	100.00
Balance au crédit des profits et pertes pour l'année échue	25,364.39
	$525,681.99
Répartis ainsi qu'il suit:	
Dividende trimestriel No 49, au taux annuel de 7 p.c. ....$	76,166.29
Dividende trimestriel No 49, au taux annuel de 7 p.c. ....$	76,174.11
Dividende trimestriel No 50, au taux annuel de 7 p.c.	76,178.44
Dividende trimestriel No 51, au taux annuel de 7 p.c.	76,178.66
Ecritures de la Banque et fournitures	20,000.00
Reporté au fonds de garantie des officiers	5,000.00
Reporté au fonds de pension des officiers	5,000.00
Balance au crédit des profits et pertes pour le compte courant	190,982.49
	$525,681.99

RAPPORT GENERAL, 31 décembre 1908

OBLIGATIONS

Capital payé	$4,353,592.00	
Réserve	2,000,000.00	
Dividende No 51, payable le 2 janvier	76,178.66	
Dividende non payé	406.27	
Intérêt accru sur les dépots	8,786.80	
Balance de profits	190,982.49	
		$6,629,946.22
Billets de la Banque en circulation	2,600,905.00	
Dépots portant intérêt, y compri[illegible] térêt accrue à cette dat[illegible]	[illegible],285,685.00	
Dépots ne portant pas int[illegible]	4,099,432.02	
		25,385,117.02
Balance due aux autres banques en Canada	14,021.88	
Dépots de la banque aux Etats-Unis	229,600.21	
		$34,859,590.88

RESERVE

Or et Argent monnayée ....$	400,327.00	
Billets du Gouvernement du Dominion	2,632,234.00	
Billets et chèques sur d'autres banques	771,818.85	
Balance due par les autres banques	685,202.46	
Balance due par les agents étrangers	1,219,465.06	
Garanties des gouvernements fédéral et provinciaux	614,084.03	
Débentures, actions, etc.	955,937.84	
Emprunts sur actions, debentures, obligations, etc.	1,871,773.93	
		$9,150,843.17
Bills escomptés	$23,512,673.63	
Bills impayés	23,532.83	
Emprunts fournis aux autres banques	23,532.66	
Dépot au Gouvernement pour garantie des billets de banque en circulation	748,270.49	
Propriété immobilières de la Banque autre que les sièges sociaux	5,928.66	
Sièges sociaux de la Banque, y compris les coffres-forts	1,991,808.89	
Hypothèques sur propriétés vendues par la banque	3,000.00	
		$25,708,747.16
		$34,859,590.33

STUART STRATHY, Gérant Général.

Toronto, le 31 décembre 1908.

Le Gérant Général ayant lu ce rapport, fait les commentaires suivants:

"Du rapport soumis il appert que les opérations de banque pour l'année ont été satisfaisantes, malgré la sérieuse entrave de la crise financière qui, plus ou moins s'est fait sentir par tout le monde. La dépression tend cependant à disparaître et c'est sous de meilleures couleurs que l'avenir s'annonce pour les affaires. Une brève considération de ce rapport suffira à vous faire concevoir combien les opérations de la banque ont été fructueuses durant l'année écoulée. Le profit net, après avoir fait les réserves nécessaires pour les contestations probables se monte à $500,217.60. Ajoutant à cela la balance prévue pour les profits et pertes de l'exercice courant, cela fait une somme de $525,681.99, laquelle peut être répartie. Cette somme doit payer quatre dividendes annuels au taux de 7 p.c. par an, soit $304,699.50. $20,000 ont été portés au crédit des fournitures et autres frais de la banque et $10,000 ont été ajoutés au fonds de garantie et de pensions des officiers, laissant la somme importante de $190,982.49 a être porté au crédit des profits et pertes du compte courant.

Le capital payé de la banque se monte à	$4,353,592.00
et la réserve à	$2,000,000.00

soit près de la moitié du capital payé.

Le total des dépots est au-dessus de	$25,000,000.00

Sur cette somme plus de $4,000,000 ne portent pas intérêt et le dépot total à la banque a augmenté de $2,000,000 durant cette année.

Le capital,, lequel est immédiatement réalisable est de plus de 9,000,000 de dollars. Durant l'année, sept nouvelles succursales de la banque ont été ouvertes et deux fermées, soit un total actuellement de 81 succursales en opération.

La banque continua à prospérer durant toute l'année dans ses affaires. Il est intéressant de noter d'après les figures suivantes sa prospérité depuis 10 ans.

	1898	1908
Capital payé	$ 700,000	$ 4,353,592
Surplus	50,000	2,000,000
Dépots	4,930,817	25,385,117
Circulation	697,680	2,600,905.

La dépression générale d'il y a un an a eu pour résultat un arrêt des affaires à travers tout le pays; mais elle paraît être maintenant tout à fait disparue et l'année s'annonce devoir être prospère; il est naturel de penser qu'une plus grande activité commerciale entraînera une plus grande demande de capitaux. Cette année, la surface préparée pour un ensemencement précoce est considérable et plus grand que l'an dernier et cela aura un effet direct sur le flot de colons désirables qui nous viennent de la contrée située au sud. La grande amélioration des moyens de transport sera également un important facteur de prospérité, non seulement au point de vue de l'utilisation immédiate, mais encore au point de vue de l'agrandissement de notre réseau tout entier qui permettra de plus en plus une expédition rapide de nos récoltes vers les ports de mer. Nous avons établi plusieurs nouvelles succursales dans cette région et certainement par leur progrès, notre innovation rencontrera votre approbation.

Avant de conclure, je désire exprimer mes remerciements à tous les officiers de la banque pour leur collaboration dévouée dans le travail de l'année. Tous les livres et documents de la banque ont été soigneusement examinés, et toutes les transactions de la banque à ses différents offices montrent une sage et prudente gérance." M. C. D. Waren, président, en proposant l'adoption de ce rapport dit:

"J'ai beaucoup de plaisir en proposant l'adoption du rapport qui vous a eté présenté. La Direction et les actionnaires peuvent se féliciter mutuellement des résultats de l'année. Le rapport fait preuve fortement des conditions prospères de la banque, et d'une augmentation satisfaisante dans le volume de ses affaires. La période de prospérité dont le Canada a joui jusqu'à l'année dernière semblait ne connaître jamais d'arrêt, et dans certains cas difficiles les ressources des institutions financières ont été taxées jusqu'aux limites pour satisfaire aux demandes des entreprises. La dépression qui a suivi a apporté des conditions qui ont causé un ralentissement des entreprises financières, cela a eu pour conséquence un retrait du capital de l'industrie. L'année dernière doit donc être regardée comme une année non favorable aux opérations financières, mais néanmoins dont le résultat a été très satisfaisant. Une contrée prospère comme le Canada, avec des ressources illimitées, a une grande facilité de se relever par elle-même. C'est pour cela que la dépression a moins affecté ce pays qu'aucun autre, et les intérêts commerciaux et manufacturiers se sont rapidement dégagés des embarras qui ont pu retarder leurs progrès durant les derniers douze mois. La probabilité est que dans un avenir immédiat toutes les ressources disponibles de nos institutions financières seront demandées pour être employées dans les entreprises légitimes, lesquelles recommenceront à montrer leur vitalité d'antan.

Les rapports du gouvernement sur l'agriculture indiquent pour 1908 une abondante récolte, cela influera favorablement sur la confiance publique. Avec la perspective de prix rénumérateurs et l'augmentation graduelle de la prospérité, les entreprises commerciales devraient recevoir une grande impulsion, et la fabrication dans toutes ses branches être grandement étendue. Une large part de cette prospérité renaissante doit être accordée aux institutions de banque; et en admettant que les taux de l'intérêt dussent être plus bas qu'il y a un an ou deux, on croit généralement que les affaires se maintiendraient au même niveau.

L'industrie du bois, une des plus grandes ressources nationales, renaît rapidement et l'augmentation du matériel des chemins de fer a donné une grande impulsion à l'industrie du fer et de l'acier. Nos intérêts miniers sont actuellement très considérables et notre commerce important à l'intérieur et à l'extérieur, donne espérance que le Canada dans un temps rapproché reprendra son cheminement vers une prospérité sans cesse grandissante.

L'emploi de l'argent est absolument nécessaire pour toutes les opérations courantes et d'après celles qui en ce moment s'étendent de tous côtés, il n'est pas déraisonnable d'espérer après quelques années une aisance encore inconnue.

Pour répondre aux demandes de tous les intéressés, j'ai brièvement mentionné, à l'instar d'autres, que rapidement nos banques et autres institutions financières augmentaient leur volume d'affaire et que l'on pouvait espérer un placement avantageux et sûr pour tout le surplus du capital durant l'année.

Le Nord-Ouest étend largement sa surface cultivé et il s'ouvre à tous les bras par le moyen des différentes lignes de chemins de fer, transcontinentales ou autres sous construction. Là, nous avons une véritable source d'espérance.

Le placement de nos capitaux ne peut, dans une certaine façon, ajouter aux richesses matérielles du pays, mais les produits du sol, de la forêt et des mines créent de nouveaux capitaux additionnels dont la plupart trouvent leur emploi dans les banques, les assurances, les prêts, etc Par une constante vigilance nous espérons maintenir cette prospérité renaissante, et avec ce but en vue, nous sommes déjà prêts à créer de nombreuses agences dans l'ouest.

De l'importance du capital disponible, dépend principalement les conditions de vie dans les grands centres financiers du monde. Beaucoup de demandes locales affectent le marché financier ici. Il est vrai que les débentures municipales trouvent un placement facile en Angleterre. Les obligations de corporations, telles que: compagnies de chemins de fer, électriques, etc. sont largement vendues à l'étranger, mais beaucoup d'argent comptant de ces ventes est demandé à nos banques. Pour indiquer d'une façon pratique la situation je puis dire que la valeur d'obligations de corporations et de villes vendues en Angleterre en 1908 est au-dessus de 19,000,000 de dollars, tandis que les capitalistes canadiens n'achetèrent que pour 21,000,000 de dollars seulement; mais le total des $110,000,000 souscrits à sa place ici, pour notre développement local et national. En vue, cependant, de l'augmentation de nos exportations, du développement des travaux municipaux dans chaque ville ou village du pays, et de l'importance du capital étranger qui sera importé pour ces buts, notre banque peut prévoir, non seulement, une somme importante en circulation pour l'année et des dépots considérables, mais une plus grande demande pour les besoins locaux qui ne pourront être satisfaits par nos agences. Les grandes industries seront augmentées, et pour cela s'adresseront à nos banques et avec le retour de la confiance publique les placements deviendront plus importants.

Vos directeurs ont, eux-mêmes, plusieurs fois répondu à des demandes semblables, mais toujours en ayant présent à l'esprit que les périodes prospères demandent plus de soins et d'attention que les périodes de crises.

En vue d'une augmentation stable de demandes, une forte réserve a été faite en plaçant des sommes considérables dans des débentures de municipalités de tout premier ordre, ce qui permet à la banque un retour profitable et un moyen sûr d'obtenir rapidement du comptant si besoin en est. Les prix de ces obligations ne sont pas beaucoup affectés par lé marché local; les acheteurs d'Angleterre en controlent pratiquement toute la valeur et nous avons pensé qu'il n'existait pas de placement plus sûr pour notre réserve ou notre surplus qui doivent toujours être rapidement disponibles dans une banque.

En fait de placement dans d'autres institutions ou compagnies, nous suivons une politique très conservatrice; c'est ainsi qu'un fort capital d'actions d'une compagnie quelconque ne peut jamais être détenu par la banque. Nos précautions sont toujours très grandes et à aucun moment les fluctuations du marché ne peuvent nous affecter.

Vos directeurs examinent eux-mêmes, chaque crédit et chaque compte sur les livres de la banque. Aucune avance de fonds n'est faite sans leur sanction et quoique cette méthode soit pour nous une grande somme de travail, nous sentons qu'il est de notre devoir de la faire. Les différentes agences ont été soigneusement inspectées, leurs rapports examinés et l'état et la nature de leurs placement étudiés. En ce travail nous avons les services de l'auditeur du directeur M. Willis, et par lui d'importantes informations regardant les transactions de la banque peuvent être fournies au bureau.

Nos inspecteurs sont de compétents collaborateurs et il m'est un grand plaisir de certifer le soin et l'habilité qu'ils mettent à remplir les devoirs de leur charge.

Je suis heureux de pouvoir dire que chaque chambre du bâtiment, où est notre bureau principal, est louée, rapportant de ce fait un bon revenu, et qu'il n'y a aucun doute que cela se continuera. La même satisfaction existe en ce qui concerne nos bureaux des rues Bloor et Yonge.

Nous espérons qu'avant longtemps, les résultats de la gérance attentive et des efforts de votre directeur, seront prouvés d'une manière avantageux à tous les actionnaires. Je propose que ce rapport soit adopté."

Le vice-président, l'hon. J. R. Stratton, appuya la motion, et dit:

"Le sujet a été complètement épuisé par les remarques du gérant général et du Président, mais je puis au moins me faire l'écho des remerciements de tous et manifester le plaisir que nous cause ces rapports.

J'ai personnellement connaissance que les directeurs de cette banque se dévouent complètement au service des actionnaires. Ceci signifie qu'ils emploient à leurs obligations tout leur bon sens et leur habileté. Au reste il y a parmi eux les plus forts actionnaires de la banque et à une gérance soigneuse ils sont les premiers intéressés.

Il est certain que quand les officiers responsables d'une banque sont eux-mêmes directement et personnellement intéressés, il y a pour les actionnaires une garantie certaine d'administration soigneuse. La Banque a plus de 1800 actionnaires, dont beaucoup sont, en outre, intéressés dans des entreprises considérables et florissantes.

Ces actionnaires, ainsi que l'augmentation rapide du capital payé de la banque, atteste la confiance que cette direction sage inspire.

Les opérations de la banque s'étendent dans toutes les directions, et c'est l'amour-propre du directeur que de tenir notre institution à la hauteur de la prospérité du Dominion. De cela, le passé est une garantie, que l'année dernière vient de fortifier encore.

A voir ces résultats satisfaisants, ces profits et ces affaires, ce capital et ces garanties augmenter, on ne peut nier l'efficacité et la compétence de la direction. Une institution financière, qui passe pareillement à travers une année de crise financière intense, sous des conditions meilleures, peut rationnellement escompter un avenir prospère.

Il m'est un grand plaisir d'appuyer la motion pour l'adoption du rapport."

Cette motion fut votée à l'unanimité.

Les pointeurs rapportèrent les personnes suivantes élues légitimement pour les fonctions de directeurs durant l'année suivante:

C. D. Warren, l'hon. J. R. Stratton, C. Kloepfer (Guelph), W.J. Sheppard (Waubaushene), C. S. Wilcox (Hamilton) E. F. B. Johnston, K.C., H. S. Strathy.

L'assemblée fut ajournée.

A une assemblée subséquente des nouveaux directeurs, M. C. D. Warren fut réélu Président et l'hon. J. R. Stratton, vice-président, par un vote unanime.

STUART STRATHY, Gérant général.

The Traders Bank of Canada, Toronto, 26 janvier 1909.

NOTES LOCALES.

Candidature pour Victoria

M. E. Poitras, de St-Paul des Métis et M. Louis Durand Daubin, de Moose Lake, sont de passage à Edmonton cette semaine.

MM. E. Poitras et Durand Daubin sont venus, au nom des électeurs de leur paroisse, offrir la candidature de député, dans le comté de Victoria, à M. P. E. Lessard, qui l'a acceptée.

Nous espérons que les électeurs de langue française, de toutes les paroisses de cette région, auront à coeur de faire triompher la candidature de l'un des nôtres, qui saura, nous en sommes sûrs, mettre son expérience et son activité à défendre les intérêts du groupement important de nos compatriotes de la région nord-est.

NOTES PERSONNELLES

M. Alex. Lefort, de St-Hyacinthe, (Province de Québec) a été nommé gérant de la succursale d'Edmonton de la Banque d'Hochelaga.

M. A. Lefort est arrivé dans notre ville la semaine dernière et il a pris immédiatement possession de sa nouvelle charge.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue au milieu de nous.

M. l'abbé Ethier, curé de Morinville, était de passage, cette semaine, à Edmonton.

Mesdemoiselles Prince, qui ont été les invitées de Mesdames Barry et Lachambre durant trois semaines, sont reparties lundi dernier pour Battleford.

M. Yvon Lamarre, qui avait été gérant temporaire de la Banque d'Hochelaga, durant les deux mois derniers, retournera prochainement à Montréal, où il reprendra ses anciennes fonctions d'assistant inspecteur des succursales de la Banque.

M. Bertrand, propriétaire de l'hotel Grand Union à Athabasca Landing est en ville cette semaine dans l'intérêt de ses affaires.

M. Jos. Lachance, de Leduc est de passage à Edmonton.

M. Lachance, qui est le seul Canadien-français attaché au gouvernement provincial comme conférencier, revient actuellement d'une longue tournée de conférences sur l'aviculture dans l'Alberta-Sud.

Si vous désirez plaire à vos amis, offrez-leur une boîte de cigare LA PALMA.

Les plus jolies boîtes et les meilleurs cigares en vente.

Arsenal pour l'Escadron de Morinville

Le Major De Blois Thibaudeau, commandant l'escadron "D" 19ème "Les Chasseurs à cheval de l'Alberta" vient de conclure les arrangements nécessaires et de signer un contrat pour la construction à Morinville d'une salle d'arsenal à l'usage de l'escadron du district.

Le futur arsenal aura deux étages, celui du bas divisé de manière que chaque troupe ait son quartier et sa salle pour le sergent quartier-maître, ainsi que pour les officiers.

L'étage supérieur sera converti en une salle de réunion pour l'usage de l'escadron et pour les concerts.

Cet arsenal, qui sera terminé pour le 1er mai, est tout à l'honneur de Morinville; c'est une marque de plus du progrès constant de ce centre.

Les quatre troupes de l'escadron sont concentrées à Morinville qui deviendra le quartier-général.

Les officiers, sous-officiers et soldats se préparent dès maintenant pour le prochain camp.

Primes pour les loups. — Le gouvernement de la Province d'Alberta a dépensé 26,701 piastres en paiement de primes pour la destruction des loups et des coyottes durant l'année 1908.

Etant donné la grande réduction de leur nombre, il a de nouveau été décidé de payer la prime ordinaire à partir du premier jour de janvier 1909.

Les garanties pour paiement de la prime seront de nouveau délivrées par les mêmes inspecteurs que précédemment.

Travaux municipaux pour 1909

Les commissaires de la ville ont soumis des devis approximatifs des travaux qui doivent être exécutés durant l'année par la ville; ils se montent à $874,000.

La dernière vente des débentures a été très satisfaisante et la plupart de nos échevins croient qu'il serait désirable que l'on procède à une nouvelle vente aussitôt que possible.

Les débentures des départements de l'eau, de la force motrice, de l'électricité et des tramways sont disponibles pour cela.

Le devis de $117,000 pour le service des tramways concerne la construction de 5 milles et demi de voie, ainsi que l'achat de 5 voitures en plus de celles qui ont été commandées il y a quelque temps.

Les autres devis portent sur l'amélioration du service de l'électricité, du téléphone, du service d'eau, la construction de nouveaux égouts, de trottoirs en ciment et en planches, la continuation du pavage, l'établissement d'un filtre, etc.... Voici du travail assuré pour de nombreux bras.

Rapport de la "Traders Bank"

Les trois principaux directeurs de la "Traders Bank" MM. C. D. Waren, président, Hon. J. B. Stratton, M. P., vice président et Stuart Strathy, gérant principal, ont été unanimemes dans leur discours à l'assemblée annuelle des actionnaires, en exprimant leur satisfaction des conditions dans lesquelles la banque a traversé la crise financière.

Les actionnaires doivent être félicités sur les heureuses opérations de cette institution financière.

Le capital liquide de la banque est de plus de $9,000,000.

Une très grande augmentation des dépôts a eu lieu durant l'an dernier. Le montant actuel est d'environ $25,00,000 sur lesquels $4,000,000 ne portent pas intérêt.

La "Traders Bank" au point de vue du capital est la sixième banque du pays. C'est certainement une de nos plus progressives institutions financières.

LA NATIONALISATION DES ELEVATEURS DE L'OUEST

Contrairement à ce que l'on avait fait attendre, la réponse des premiers ministres des provinces de l'Ouest, à la demande des producteurs de grains, que l'Etat se charge de construire des élévateurs et de les administrer, a été un refus.

Les trois ministres basent leur refus sur la raison que ce serait inconstitutionnel, la réglementation du commerce étant du ressort exclusif du parlement fédéral.

Ils trouvent aussi que le coût de premier établissement serait de sept à huit millions de dollars, qu'il leur faudrait emprunter et, pour peu qu'il y eût doute sur le droit des provinces, on ne pourrait trouver de prêteurs.

La réponse parle ensuite de la proportion du grain manutentionné par les élévateurs, qui a été de 23 à 33 pour cent et pourrait s'élever à 40 pour cent.

En conclusion, elle assure aux producteurs de grain que les trois gouvernements seront toujours prêts à prendre leurs intérêts et à les défendre; et que si l'on peut obtenir que l'Acte de l'Amérique du Nord soit amendé à cet effet, ils se chargeront volontiers, sauf approbation des législatures, de l'établissement d'un système national d'élévateurs et des responsabilité financières qui en découlent.

LES GRANDS HOMMES DU CANADA

Au début de novembre dernier, le "Canadian Courier" de Toronto invitait ses lecteurs à voter sur cette question: "Quels sont les dix plus grands hommes du Canada?" Le vote qui vient de prendre fin, a désigné, dans l'ordre suivant:

Sir Wilfrid Laurier.
Lord Strathcona.
Sir William Van Horne.
Goldwin Smith.
William Mackenzie.
Sir Charles Tupper.
Hon. W. S. Fielding.
Sir Thomas Shaughnessy.
Sir Stanford Fleming.
R. L. Borden, M. P.

Comme on le voit, c'est une victoire de plus pour Sir Wilfrid Laurier.

Il se trouvera des mauvaises langues, pour faire remarquer que personne, même dans Toronto-Nord, n'a songé à voter pour M. George Eulas Foster.

Et cependant, si l'on considère sa carrière, au point de vue où s'est placée la Commission des Assurances, on ne peut contester que M. Foster ne soit un des plus grands... hommes de son temps.

"Le Canada."

LE TREMBLEMENT DE TERRE D'ESPAGNE

Il y a quelques jours des rumeurs ont circulé qu'un désastre semblable à celui de Messine avait désolé le sud de l'Espagne. Les dépêches qui relataient ces nouvelles à sensation étaient quelque peu exagérées; voici des détails plus rassurants:

Madrid. — Toutes les communications avec le sud de l'Espagne et avec Barcelone ne sont pas interrompues et continuent à fonctionner normalement.

Les nouvelles reçues d'Angleterre annonçant un violent tremblement de terre, suivi d'un raz-de-marée, sont inexactes.

Un léger tremblement de terre a été ressenti à Totana, dans la province de Murcie, qui n'a heureusement causé aucun dégât sévère. Les murs de quelques maisons ont cependant été lézardés.

Quelques légères secousses sismiques ont été aussi ressenties dans les villages environnant Olias.

A Totana et à Olias les habitants se sont enfuis effrayés dans les environs, croyant qu'un désastre, semblable à celui qui a anéanti Messine, allait engloutir leurs villes.

Les mouvements sismiques ont été enregistrés par les sismographes de l'institut de Valence.

On a remarqué qu'au moment où le choc s'est produit, le soleil était voilé d'un épais brouillard gris, qui a disparu immédiatement après.

A la suite du tremblement de terre, il est tombé de la grêle; des grêlons aussi larges que des noix ont couvert le sol d'une couche épaisse de plusieurs centimètres.

Une dépêche a été reçue ici de Barcelone disant que les nouvelles annonçant un tremblement de terre ressenti à Catalogne sont tout à fait inexactes.

On n'a reçu aucune nouvelle concernant la destruction du village de Bomara, situé à une trentaine de milles de Tetuan, au Maroc.

Les indigènes venus de Tetuan disent que ce village a été enseveli sous un éboulement de rochers et de débris de toutes sortes, qui ont blessé ou tué une centaine de personnes.

Ces récits confirment les nouvelles données il y a une semaine environ.

Les dépêches annonçant un raz-de-marée sont probablement basées sur les nouvelles qui ont été reçues de Catalogne pendant que la mer s'avançait de plus en plus dans la terre.

Jusqu'à présent, les dommages causés par ce mouvement de la mer ont été insignifiants.

AU SENAT

(Suite de la page 1)

que sa démarche est purement inspirée d'après des opinions personnelles.

Cette motion recommande que le choix des sénateurs se fassent plus en harmonie avec l'opinion publique. Elle fait la proposition que les ⅔ des sénateurs soient élus par le peuple et l'autre tiers nommé par la couronne et par le gouvernement.

Le terme pour un sénateur élu ou nommé serait de 8 ans.

Il est probable que cette motion donnera lieu à un débat prolongé quand elle viendra en discussion:

Ajournement du Sénat

Le Sénat s'est ajourné jusqu'au 25 février prochain.